

**MATERNITE
COBAYE**

apl

6F
CHAQUE MERCREDI ●●● INFORMATIONS

**REGIONALES ● N° 147
148 DU 24 DEC AU 7 JAN 81**

GRANDS MAGASINS

FAUCHE

**QUI
PEUT**



J'ai voulu essayer



édition impossible

Attention ! Attention ! L'exemplaire que vous avez entre les mains est un A.P.L. double. Il ne s'auto-détruit pas dans les cinq secondes puisqu'il couvre la période du 24 décembre au 7 janvier. Prochainé parution donc le mercredi 7. En attendant, bonnes diètes !



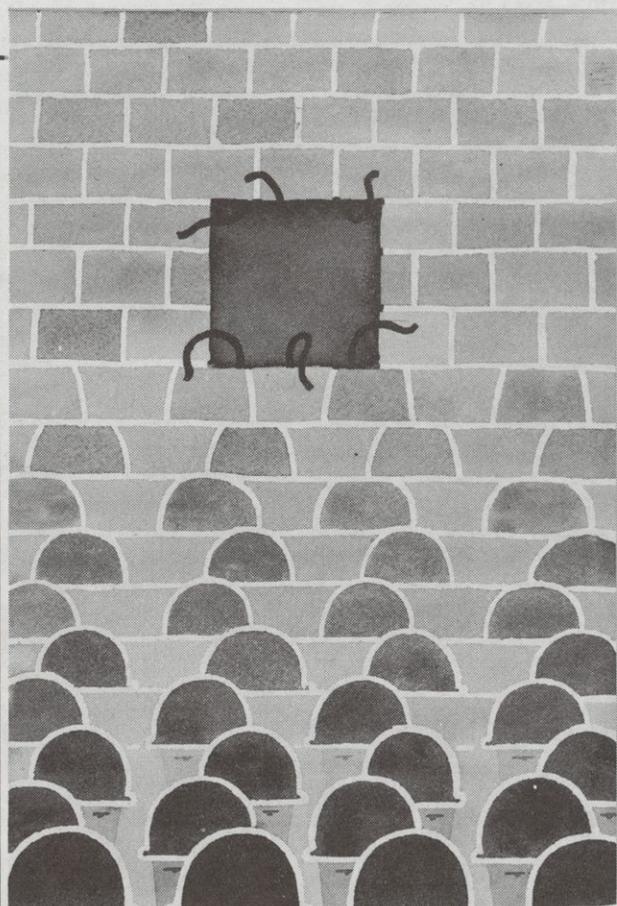
URGENT : A VENDRE YAMAHA
125 DTM X 1978 - PRIX A DE-
BATTRE - Tél.83.19.85 (après
20h.)

VENDS CUISINIÈRE, frigidai-
re, matelas, etc...pour cause
départ. S'adresser c/o Solan-
ge BESILLAT, Atelier de Sylvie
39 rue Léon Jamin, 44000
NANTES.

RESTAURANT LE BOUILLON
il est ouvert à midi depuis
le 1^o décembre. Le repas est
à 20 F. Changement des jours
de fermeture. Le Bouillon se-
ra fermé le midi les samedis
et dimanches et le lundi tou-
te la journée.
Le Bouillon - 56 quai de la
Fosse - Tél 71.80.33.

Som- maire

- DOSSIER : Fauche qui peut, P.3.4.5
- B.D.: Maousse écrase les pris, p.6
- JOUETS : pas tous les jours Noël, 7
- NUCLEAIRE : Pellerin en catimini.
Breves nucléaires..... p.8.9
- ARMEE : Nouméa au TPFA.....p.10.11
- FEMMES : Le désespoir d'autres mè-
res.....p.12.13
- VENDEE.....p.13
- INTERNATIONAL :
Baume à l'allemande.....p.14
Irlande, Salvador.....p.15
- CONTE : Bulle de limonade...p.16.17
- BREVES :p.18
- NECROLOGIES.....p.19
- CULTURE : Rock et Blouzadeu...p.21
Bédés.....p.22
Ciné.....p.23



un dessin pour Doizy

Un copain nous a amené ce dessin qu'il dé-
die à l'insoumis total Xavier Doizy actuelle-
ment en taule à Angers.

On peut écrire à Xavier :
MAISON D'ARRET
N° 3486 - QUARTIER NORD
1, Place Olivier Giran
49 000 - A N G E R S -

APL (Périodique) / Dir. : Jacques Sauvageot / Cppap n° 59803 / Agence Presse Libre : 26 bis boulevard R.-Schumann - 44300 Nantes / Tél. 76.26.33

ABONNEMENT

Je m'abonne pour :

Un trimestre 12 numéros : 60F Soutien : 70F
Un semestre 24 numéros : 120F Soutien : 200F
Un an 48 numéros : 225F Soutien : 300F

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Mettre les chèques à l'ordre des Nouvelles Éditions de
l'Ouest et les adresser à l'APL, 26 bis boulevard R.-Schuman
44300 NANTES.

Imp. Mellinet - Nantes

3 numéros gratuits
Réservé aux personnes à qui tu veux
faire connaître le journal

NOM
PRENOM
ADRESSE

Je (nom) _____

Adresse _____

souscrits pour moins de 100 F
 entre 100 F et 200 F
 plus de 200 F

PERMANENCES:

du Lundi au Vendredi, de 17 à
19h ; et Samedi de 10 à 12h30.
Tél: 76.26.33.

Le journal paraît chaque Mercre-
di. Textes et articles doivent
nous parvenir au plus tard sa-
medi matin. (Petites annonces &
dates de calendrier ont droit
à un sursis jusqu'à Lundi midi)
Pour nous faciliter le planning
du numéro en cours et s'assurer
de la place disponible, nous
prévenir par bigophone pour en
discuter (même si le texte n'
est pas encore écrit)

FAUCHE QUI PEUT

A partir d'une "bavure" des surveillants un peu trop zélés du Géant Casino, il fallait chercher à cerner ces services de sécurité des grands Magasins et hyper marchés. Une enquête qui ménage quelques surprises quant aux auteurs des vols et qui dégage un relant de France Profonde, façon "Mon Beauf". Une version commerçante de la loi Sécurité et Liberté, dans un milieu où il n'y a plus guère que les produits qui soient "libres".

"COMME ON BRULE UN FEU ROUGE"

Les grands magasins ont bien des misères. Problème d'image de marque et problème de démarque. En jargon du métier, le "taux de démarque", c'est le pourcentage de vol : 1,5 à 3 % du chiffre d'affaires, calculé à chaque inventaire. Un chiffre un peu flou puisqu'il cumule le "vol clients", le "vol-personnel" et les erreurs administratives. Quant à l'image de marque liée au vol, les responsables de magasins ont trouvé un bouc émissaire : "c'est un phénomène de société ; on voit le problème du voleur mais pas celui du volé. Le consommateur n'est pas adulte. Il réagit en fonction de ce qu'il pense, de ce qu'il a lu. Dans ce domaine les associations de consommateurs sont les plus dangereux. Dans leurs journaux, ils ont publié des articles sur lesquels les gens s'appuient. Les associations, souvent peu au courant des dossiers, agissent après coup, contestent les faits, portent plainte pour brutalité..." Bref, des empêcheurs d'interpeller en rond.

A Nantes, depuis mai dernier, les magasins ont passé un accord avec le Procureur de la République qui leur fournit un formulaire de "dépôt de plainte accélérée". Le Procureur décide lui-même de poursuivre ou de classer l'affaire. "Impossible de donner des résultats pour l'instant, indique une responsable des Galeries Lafayette, mais les vols semblent avoir diminué. Quelque soit le montant du vol, on remplit ce papier. C'est plus rapide, ça évite de perdre du temps en allées et venues au commissariat. Et puis, comme la procédure est automatique, ça évite d'être embarassé quand on a affaire à des gens de la bonne société".

Qui pique dans les supermarchés ? pas de profil-type.

L'image d'Epinal du voleur jeune étudiant, lycéen ou chômeur en prend un sérieux coup : "ce n'est pas la classe la plus basse qui vole, on trouve de tout, des médecins, des femmes de directeurs, des gens d'une "certaine société", autant que des jeunes ou des pères tranquilles..."



Dans la dèche ou dans l'opulence, tous les milieux sont représentés, même les plus innatendus, ecclésiastiques ou anciens flics. Les femmes sont en pourcentage plus important mais ce sont aussi elles qui fréquentent le plus les magasins.

Une surveillante affirme

BAVURE A CASINO

"Lachez-moi !!" Sur la place centale de la Galerie Beauvieu devant la sortie du géant Casino, tous les badauds se sont retournés. Un responsable du magasin s'est précipité sur un mineur, qui proteste. "Le surveillant était trappu : sur le revers de son veston, il avait un badge bleu blanc rouge de parachutiste raconte un témoin ; il a attrapé le jeune gars, lui a mis une manchette et cinq ou six coups sur la gueule. Je suis alors intervenu en lui disant : Faites très attention vous n'avez pas le droit de le frapper..." Du magasin, on est accouru en renfort : ils protestent et essaient d'embarquer celui qui leur a volé des bricoles : des semelles de chaussures et quelques stylos. Les coups portés ont fait gicler le sang sur son manteau, sa capuche, il saigne du nez. Pour Casino, l'affaire prend mauvaise tournure. Les grands chefs ont débarqué précipitamment. Le surveillant dit avoir un peu mal à l'épaule et les directeurs lui conseillent de se mettre en arrêt de travail. Les responsables tentent d'impressionner les témoins : "Vous n'avez rien vu" ... "Vous êtes là pour faire de la provocation". Malheureusement un des témoins est conseiller au tribunal des prudhommes. Pendant que le mineur est emmené au C.H.U. pour être hospitalisé, la police prend les dépositions.

Tout en frappant le P.V. des témoins, l'inspecteur fait un peu de morale : "Il ne faut pas protéger les voleurs..." Il parle même de juste violence. Le conseiller aux prud'hommes relit le dernier paragraphe de son procès verbal. Il y trouve une phrase du style : "en voulant immobiliser le voleur qui se débattait, le surveillant l'a malencontreusement frappé..." Comme il s'élève contre ce détournement de son témoignage, l'inspecteur blémit : "vous n'allez pas m'apprendre mon métier de policier !". Le Procès verbal sera quand même déchiré et un autre sera frappé, plus conforme cette fois. Interrogés quelques jours plus tard, les responsables de Casino donneront successivement deux versions de la bavure. Première mouture : en sortant du magasin, le voleur a bousculé une dame dont le mari a réagi violemment. Casino n'était dans le coup que parce que le voleur s'était échappé. Deuxième explication : c'est bien d'un surveillant de Casino qu'il s'agit. "Il a d'ailleurs eu 10 jours d'arrêt de travail" assure le directeur qui a porté plainte pour vol et coups et blessures. Tout ça ressemble à l'histoire de l'arrosé arroseur. Pour éviter de se voir taxer d'agresseur, mieux vaut prendre les devants et se faire, aussi, victime. Sale affaire, patron.

Nicolas

ne pas juger les voleurs mais elle parle aussi d' "actes méprisables" : "Il y a ces jeunes, qui nous agonisent de sottises, disent que les magasins peuvent payer... ce sont un peu des anarchistes, des "je m'en-foutistes". De l'art de traiter en préjudice ce qui est en fait récupéré en incluant ce taux de vol dans les prix de vente... Les vols varient de 5 à 700 F.. Au sommet du hit-parade : les disques, les bouquins, l'habillement, la lingerie et l'outillage. Et puis, quelques "coups" saisonniers : rentrer en chemise et sortir avec une canadienne sur le dos est plus discret en demi-saison qu'en juillet ou en plein hiver. En ce moment, nous avons retenu pour vous : écharpes, mitaines et bonnets, saumon et foie gras.

FRISSON OU DEFI

Si le vol n'est pas l'apanage des chômeurs et des fauchés comment l'expliquer ? A la Redoute, un responsable reconnaît que c'est inhérent à ce type de vente, où tout semble offert. "Le vol à l'étalage répond tant à l'incitation du libre service que, dans certains magasins, le taux de vol sert d'indicateur du caractère plus ou moins attrayant des divers rayons", précise un sociologue. A Casino, on parle de l'image classique du super marché : "Les gens ont l'impression que nous sommes les voleurs que le magasin vole un peu le client. Alors, sur un caddie à 700 F. on récupère un article ou deux, pour le plaisir de nous avoir roulés. On est tenté, alors on joue un bon tour. Il y a aussi des jeunes qui piquent pour se faire valoir devant leurs copains. Mais, le plus souvent, les gens ne viennent pas dans l'intention de voler, c'est la situation qui les y pousse. Les arti-

cles ne sont pas repris ? Le client l'embarque en se disant : si ça ne me va pas, je ne l'aurai pas payé. Comme cette dame qui a été vexée de ne pas pouvoir essayer les slips et qui a décidé de le piquer... Les gens ne se rendent pas compte des conséquences professionnelles, familiales. Un voleur qu'on avait intercepté est parti en nous disant : "la prochaine fois, j'essaierai de faire mieux". On vole comme on brûle un feu rouge, c'est à peu près l'état d'esprit". Une surveillante d'un magasin du centre est parfois repérée : "A la façon dont ils entrent je sens si c'est un "client" pour moi. S'ils me reconnaissent, ils ne cachent pas leurs intentions et partent en rigolant". L'uniforme de ces "clients" : grands sacs, vêtements amples et regard qui supervise en entrant. Ça, c'est pour le prémédité. Mais il y a aussi la caisse introuvable, la queue interminable, la vie chère, et le frisson de l'interdit. On vole autant par nécessité que par plaisir, envie, facilité ou défi...

DELATION MON AMOUR

Les surveillants de Casino qui viennent de St Etienne, la "maison-mère", trouvent pourtant les nantais un peu timides au point de vue vol : "Et puis, c'est désolant, il y a une démobilitation générale face au problème. Rares sont les personnes qui viennent nous voir pour nous signaler un voleur". La délation ne fait pas encore beaucoup d'adeptes. Les magasins du centre-ville, où le rapport est plus personnalisé semblent plus aidés par ces "bénévoles" de la surveillance.

Le Centre-ville, avec sa



densité de Grands Magasins représente un "circuit de la fauche" qui commence par Decré, remonte la rue du Calvaire, Dames de France, Prisu, Galerie Lafayette. Alors, ces grands magasins se serrent les coudes, se récupèrent mutuellement de la marchandise, se communiquent les noms des gros gibiers, des habitués et utilisent les services d'une même société dont les surveillants tournent pour éviter de se faire trop repérer. Le remède miracle n'a toujours pas été découvert. Les étiquettes magnétiques semblaient imparables : on retrouve les plaques sectionnées. A la Redoute, on en retrouve souvent, glissées derrière les glaces des cabines d'essayage. A Prisu, les clients ont carrément déchiré les vêtements pour les embarquer. "Le pire, explique un surveillant, c'est quand les voleurs s'attendent à la sonnerie à la sortie et prennent leur élan avant les portes. Une fois dehors, on ne peut rien faire..." Les caméras ? Elles coutent cher et ne remplacent pas les surveillants pour intercepter les gens après les caisses. Non, les magasins voient plutôt leur salut dans une pénalisation plus dure, plus rapide. L'un propose un système de peines et d'amendes proportionnelles aux vols. L'autre voudrait voir publier les noms des voleurs dans les magasins dans les journaux... Il y a quelques années, les Etablissements Leclerc s'étaient vu condamner pour avoir obligé des jeunes à travailler comme manutentionnaires "bénévoles". Le travail forcé pour purger sa peine, en quelque sorte...

En attendant mieux, les surveillants se contentent des vieilles méthodes : les pékins en civil, les vigiles en uniforme. On nous guette. A Casino, ils jouent l'efficacité : "On ne peut pas tout surveiller, alors on fait des choix, on s'intéresse plus aux chaussures échangées sur place qu'aux tablettes de chocolat mangées dans les allées...

INTERPELLATION : le flou juridique

Les services de surveillance reconnaissent eux mêmes qu'ils sont en porte à faux : "rien ne régit ces interpellations, on ne doit jamais traiter quelqu'un de voleur, ça c'est le rôle de la justice. On n'a pas le droit de fouiller les suspects : on se réserve seulement le droit de regarder dans les sacs et paniers à provisions. Si les gens ne veulent pas nous restituer la marchandise, on appelle la police..." Petits magasins et petits super-marchés acceptent en général qu'on leur règle les articles, ce que refusent les grandes surfaces. L'Union des Consommateurs (U.C. 44) conseille aux clients suspectés à tort de tenter d'obtenir des témoignages et de

porter plainte pour dénonciation calomnieuse.



- S'il est clair que seul un officier de police judiciaire est habilité à fouiller quelqu'un, il est plus malaisé de définir les conditions dans lesquelles un suspect peut être "retenu" en attendant l'arrivée de la police.

On admet en principe que tout citoyen, témoin d'un délit, peut en appréhender l'auteur. Seulement, dans quelle mesure la loi permet-elle au citoyen d'user de moyen de coercition pour y parvenir ? Il n'y a pas de texte précis à ce sujet. On peut donc raisonnablement en conclure - surtout s'il ne s'agit que d'un soupçon de délit - que le suspecté peut refuser d'être "retenu" et légitimement considérer comme agression tout moyen de force employé contre lui. Le directeur ou l'employé d'un magasin qui aurait usé de la force dans le cas où les soupçons se seraient finalement avérés non fondés s'exposerait, en tout cas, à des poursuites et au paiement de dommages et intérêts.

Quand il y a des loubards, on se met tout près, bien en évidence pour les impressionner. De toute façon, tout client est un voleur en puissance". Si on ajoute que les caissières apprennent dans leur stage de formation à se méfier des "immigrés avec leurs grandes valises", on a là la photographie à peu près complète de l'idéologie de la France profonde.

Avec 5 ou 6 interpellations dans sa journée, un surveillant parle de "bonne journée". Suivant la forme et la chance, il peut améliorer, voire doubler son score. "Mais attention, on n'a pas de prime par prise". Ils me voient venir avec mes questions de prime par prise". Ils me voient venir avec mon air de pas y toucher et mes questions persiflées. Notre entretien vise bien à soigner leur image de marque... S'il y a eu des gens molestés, c'est qu'on les avait d'abord frappés : "on se défend ce sont des réactions humaines, c'est normal..." Celui qui me dit ça, avec son badge de para, a dans le regard comme une nostalgie du baroud... Sale métier où les fouilles sont interdites, où il faut éviter les mots inconsiderés, où l'on n'a le droit qu'à la légitime défense. Enfin en théorie. En fait, la situation du suspect, accusé de flagrant délit de vol, le place dans une position bien délicate pour faire valoir ses simples droits.

Alors, ce vol, cette démarque, est-ce vraiment le fléau qu'on nous présente ou simplement un incident chronique dont les Grands Magasins et hyper marchés s'accordent plutôt bien ? De toutes façons, en répercutant cette démarque sur les prix de vente, par conséquent payée par le client, le bilan est globalement positif. Quand un directeur de magasin (ici, c'est Prisunic) essaie d'expliquer ce que représente cette fauche, il utilise toutes les ficelles de l'idéologie de la sécurité : "recrudescence nationale de la délinquance... le vol c'est un problème de punition..." Evidemment, il ne fallait pas s'attendre à ce qu'il évoque la responsabilité des techniques de vente agressives, vente forcée, consommation facile et obligée, à grands renforts de pub, sous peine de passer pour un tocard. Indécent aussi de parler des profits de ces mêmes magasins, le véritable problème c'est la mollesse des juges... La société permissive, vous voyez le désastre... Tout ça m'a foutu la trouille. En sortant de son bureau, j'ai piqué un sprint. Comme une revanche.

Nicolas

AUX GALERIES CHOURAVE - cinq - c'est moins cher



L'ERE DE L'ELECTRONIQUE

En 1972, les premières étiquettes anti-vol magnétiques font leur apparition dans les magasins français qui annonçaient la couleur : "Protection électronique des articles de ce magasin contre le vol". Les commerçants se contentent de surveiller les sorties. L'étiquette déclenche le signal d'alarme et les clients "indélicats" se voient intercepter et sussurer : "vous avez dû oublier de payer un article..." Mais c'était sans compter sur l'imagination de certains "malotrus" certains fauchèrent les pinces utilisées par les caissières pour enlever les étiquettes magnétiques. D'autres découvrirent que l'infaillibilité du système était imparfaite :



te : les étiquettes, comme par exemple celles de la Redoute, sont neutralisées si elles sont emballées dans du papier chocolat ou du papier gitane où si on leur colle une pièce de monnaie. Une société Parisienne (SERMME) spécialisée dans l'antivol, vient de sortir des nouveaux systèmes : comme cette étiquette au signal sonore 1000 fois plus puissant que l'actuel système qui n'est neutralisée que dans l'obscurité la plus totale quasi-impossible. Un système qui ne peut intéresser que les moyens commerçants où le nombre de produits à étiqueter n'est pas trop important. L'optique de cette société parisienne n'est de créer des étiquettes spécifiques à chaque produit. Pas question d'envoyer les voleurs au trou il faut dissuader et faire en sorte "que les chapardeurs restent de bons clients". Autre gadget : ce n'est pas l'étiquette qui déclenche le signal sonore mais tout l'objet qui est magnétisé. Ainsi "auto protégé" il ne sera démagnétisé qu'au passage au caisses. Mais avant que ce système de protection ne soit généralisé, il reste encore de belles années aux petits artistes de la fauche.

MAOUSSE ECRASE LES PRIS



C EST PAS TOUS LES JOURS NOËL

sept

Noël ! Le fêter, ou tourner résolument le dos à cette grand messe consommatoire, à ce rite ? On peut alors décider pour soi. Lorsqu'on a des enfants, ce n'est pas si simple. Eux aussi subissent la pression ; il y a l'ambiance générale des veilles de fête, l'animation, les grands magasins, la télé, l'école et ses goûters et les distributions de sucrerie ou jouets de pacotille.

De quelle façon peut-on réagir ? Comment assumer d'éventuelles contradictions ?

On peut comme Pascale échapper au problème et compter sur les grands Parents : "Ce sont eux qui font le cinéma : sapin, guirlandes et cadeaux ; ça les amuse. C'est le grand jeu. Ma fille participe mais ça l'a fait un peu rire : elle n'osera pas dire qu'elle ne croit pas au Père Noël, elle pense que ça ferait de la peine à la grand-mère mais elle prend une certaine distance, une sorte de recul. Et moi, ça me libère aussi. D'une certaine façon je laisse le cinéma aux autres et ma fille en profite quand même. Je ne fais pas de sapin mais elle a participé à ces préparations chez des copains et au centre aéré. Au centre, ils ont fait une fête avec sketches, jeux et tombola avec le côté charité : l'argent de la tombola était pour acheter des jouets à des enfants qui n'en auront pas."

André lui, assume : "D'accord, on fait comme tout le monde. On est un peu des moutons. Mais je ne vois pas pourquoi je priverai mes gosses. Par contre, ce qui me gêne, c'est que moi je peux le faire, j'ai les moyens. Alors que de plus en plus de gens qui se privent déjà, se saignent encore plus pour donner qu'une quelconque chose à leurs mômes. Pour ce qui est du type de jeux, je trouve que mes enfants ne sont pas trop influencés par les publicités : mon fils n'est pas sensible aux héros. Il ne me réclame pas de super-jouet. De toute façon, on discute les choix ensemble et en dernier ressort, ce sont eux qui choisissent en fonction du budget. A présent, et au moins pour la grande, le choix se porte surtout sur les livres."

D'autres encore ont une attitude très critique. Louissette est contre la consommation jouets. "On n'a jamais beaucoup fêté Noël, ce n'était pas très important. Je m'occupe beaucoup des enfants et je leur fabrique des choses. Si ma fille veut une poupée, je peux la lui faire en chiffon. Bien sûr, ça prend du temps. Mais si j'achète, je n'at-

tache pas trop d'importance au "côté sexiste" des jouets. Je n'achète peut-être pas de jouets guerriers mais je laisserai offrir. On les a longtemps considérés malsains mais je crois que je reviens sur ce principe. Les jeux ou histoires guerrières ne rendent pas les enfants plus agressifs. Les histoires de Goldorak sont violentes mais les contes traditionnels l'étaient aussi. Mais il est vrai qu'en règle générale je suis contre le jouet sophistiqué."

Enfin, pour moi (qui vous cause) j'ai vu arriver cette période avec inquiétude. Noël, outre l'aspect consommation intense représente aussi, à mon sens, le rite de la "famille", les retrouvailles les trêves avec ce qu'elles ont d'artificielles parfois. D'autre part, les enfants attendent ce jour depuis plusieurs mois, y attachent une importance majeure : "Pourquoi ont-ils à ce point besoin de cadeaux ?". Ils sont extrêmement sensibles aux publicités de la télé, regardent depuis longtemps les catalogues de jouets. Déjà le plus petit me parle de ce qu'il voudra au Noël 81 ! Et je me trouve responsable de cela. A présent, il faut lutter "pied à pied", leur faire admettre que je n'achèterais pas n'importe quoi. Ils seraient volontiers portés sur les jouets super sophistiqués, ceux qui sont plébiscités par la télé, les jeux électroniques. Heureusement mettre

POUR NOËL LES MÔMES ONT COMMANDÉ UN LANCE-ROCKETTES OU LA PANOPLIE DU PETIT BAROUDEUR... C'EST AFFREUX ! JE SUIS OBLIGÉE DE LEUR FAIRE LA GUE



des limites de prix, limite forcément le choix. Je résiste aussi aux achats de jeux qui ont pour conséquence, sinon pour but de les figer dans un rôle. Sur les boîtes des poupées Bella se trouve un discours du genre : "Poupée idéale pour amener la petite fille à se préparer à son rôle de mère et apprendre les gestes qui feront son quotidien !". Même chose pour tous les jouets "ménager" : aspirateur, machine à laver, à café etc. Pourtant j'ai acheté à ma fille des poupées... qui ne parlent pas, ne rient pas, ne font pas pipi. De même que je limite le choix des jouets guerriers ou panoplie de flics. Mais, ils ont toujours eu des livres, des disques à volonté, des jeux de construction genre Légo, des autos. Mais je pense qu'il n'est pas possible de lutter contre la spécificité des jeux et leur imposition notre point de vue sur ce sujet obligerait nos enfants à se singulariser à se marginaliser. L'équilibre est difficile à trouver entre une trop grande intégration et la marginalisation.

Pour conclure Jacques dit être très très agacé de voir son entourage "gueuler contre consommation des jouets alors que les adultes consomment. Pourquoi ne pas faire plaisir aux gosses. On n'a pas à imposer de façon rigide notre attitude politique et pédagogique. Je pense aussi qu'on a trop tendance à opposer les jouets d'aujourd'hui à ceux d'autrefois qui, paraît-il, éveillaient davantage l'imagination des enfants. Goldorak fait aussi rêver les enfants et le Chaperon rouge n'était pas un conte innocent !"

pellerin ...



Dans des articles récents parus dans la presse locale, Monsieur Michel GUILLOT nous parle de sa mission d'études pour l'aménagement d'une centrale nucléaire au Pellerin. Si, pour le moment, le Pouvoir n'a pas donné le feu vert, Monsieur Guillot commence à étudier les aspects techniques du Projet, mais les aspects humains ne sont pas évoqués. L'avis de la population est totalement négligé. Et pourtant, les gens qui habitent sur le site ou à proximité ont nettement exprimé, à plusieurs reprises, leur refus de ce projet. Pendant l'enquête d'Utilité Publique, les gens se sont battus, ont refusé cette enquête-bidon, ont bloqué les accès aux mairies, ont essayé de s'opposer à l'installation des mairies annexes, ont décrété PELLERIN Ville morte, ont détruit des registres d'une enquête car de toute façon, il n'aurait pas été tenu compte de leur avis comme la suite l'a démontré, tout comme cela s'est passé à FLAMANVILLE où les travaux ont commencé avant la signature du Décret d'U.F., comme à BRAUD SAINT LOUIS, où la population a notifié son désaccord par 30.000 signatures sur les registres, comme à GOLFECH où la population a détruit ou endommagé 300 registres, comme à CHOOZ et comme plus récemment à PLOGOFF.

Et la répression s'est abattue sur la population de Basse-Loire, comme ailleurs. Il suffit d'aller voir le film de LE GARREC "PLOGOFF, des pierres contre des fusils" qui passe actuellement à NANTES pour se rendre compte de l'ampleur et de la brutalité de cette répression policière.

Des hommes et des femmes ont été arrêtés et emprisonnés. D'autres procès sont en cours.

Nous pensons que cela indique une expression farouche et déterminée de la population.

Les Municipalités du PELLERIN, CHEIX ST JEAN DE BOISEAU, LA MONTAGNE, BRAINS, BOUGUENNAIS, REZE, NANTES, COUERON, ST HERBLAIN, regroupant 350.000 habitants se sont également prononcées contre ce projet, parfois par des votes répétés en Conseil Municipal et également par leur participation active à la lutte contre la centrale.

Et actuellement cette volonté ne s'est pas modifiée. La population de Basse-Loire est calme parce qu'elle n'est pas provoquée par des actes arbitraires qui iraient à l'encontre de sa volonté de conserver son patrimoine culturel et agricole en refusant le projet de centrale électronucléaire.

E.D.F. n'a pas réussi à acheter 5.000 m² de terrain malgré de nom-

breuses démarches menées sur place, ou à PARIS ou en d'autres lieux (ST PIERRE MONTLIMAR par ex.), tandis que le Groupement Foncier Agricole créé sur le site possède 40 hectares et vient d'en acheter récemment environ 5 hectares supplémentaires, ce qui démontre que la population fait confiance aux agriculteurs regroupés dans le G.F.A. et pas du tout à l'E.D.F. Ces démarches d'E.D.F. sont toujours faites sous le manteau, comme toutes ses actions depuis 5 ans, contrairement aux affirmations de Michel GUILLOT qui prétend que les informations sur le dossier E.D.F. sont données au fur et à mesure de son élaboration.

Il nous a fallu insister pour avoir quelques éclaircissements et certains ont été arrachés de force. On se plaint de la même chose (black out complet) à CIVAUX, GOLFECH, BRAUD ST LOUIS, PLOGOFF etc...

Nous savons que des contacts ont été pris depuis longtemps auprès des Entreprises de la région (qui cherchent à embaucher des ingénieurs spécialistes dans le nucléaire), des maraichers, des mairies, mais rien d'officiel n'a été divulgué. Nous savons aussi que des promesses ont été faites aux mairies, pas de piscine, mais peut-être des terrains de sports. Mais toujours rien d'officiel.

Et les promesses de maisons, d'écoles, de village-vacances ? (Comme si les gens passaient leurs vacances à l'ombre d'une centrale !) n'est-ce pas vouloir séduire ?

Par contre, les Pellerinais ont créé une zone verte sur le site, qui peut recevoir des vacanciers amoureux de la nature, de la verdure, et de la pêche. C'est mieux que du béton !

E.D.F. veut séduire par la création d'emplois dans le secteur. Cependant ce projet commence par supprimer des emplois : agriculteurs et pêcheurs. Il ne créera que des emplois temporaires qui draineront des manoeuvres venant de partout ; et pour l'exploitation de la centrale, il n'y aura qu'un déplacement de personnel déjà qualifié et venant d'ailleurs. En définitive, il y aura plutôt appauvrissement. Ce que nous proposons est plus réaliste : créer des emplois dans les énergies douces et dans les économies d'énergie (par exemple isolation, régulation, récupérations). Et dans la région, avec le tunnel de CHEVIRE l'échangeur de circulation et le pont de REZE, le pont de la MORONNIERE, ce ne sont pas les emplois qui manqueront... Si on se décide à débloquer les crédits.

E.D.F. ne parle toujours pas du danger des centrales. Nous essayons de nous informer et d'informer les autres. Un film a été projeté récemment au PELLERIN, "Le Gang du Nucléaire", tourné aux U.S.A. après des essais nucléaires. Film impressionnant car tous les témoins sont morts les uns après les autres, de

Une interview de « Monsieur Centrale du Pellerin ».

Ouest-France
(extrait)

Voici donc au travers d'un entretien avec Michel Guillot mais aussi grâce à des renseignements puisés dans des documents réalisés par le M.A.P. le point sur la centrale du Pellerin.

Q. - Le feu vert à la construction de la centrale du Pellerin est-il donné ?

R. - Il dépend des sondages. Nous n'avons pas encore pu les réaliser. Nous savons que le rocher est ici très sain mais il faut absolument procéder à un quadrillage serré de sondages afin de positionner les ouvrages sur le site. J'aimerais parler de ce problème avec le maire mais il refuse de me recevoir. Nous tentons par ailleurs d'obtenir des promesses de vente à l'amiable afin de pouvoir réaliser rapidement certains de ces sondages puisque une promesse de vente est accompagné d'une autorisation de pénétrer sur la parcelle.

Q. - Les informations les plus diverses circulent en ce qui concerne la surface déjà acquise par E.D.F. Quelle est-elle ?

R. - Il nous faut 280 hectares. Nous en avons un demi

mais nous espérons toujours acheter des terrains à l'amiable. De toute façon, une enquête parcellaire aura lieu au printemps.

Q. - Quelle est précisément la mission du M.A.P. ?

R. - Nous devons étudier systématiquement les possibilités d'échanges entre le chantier et le milieu environnant, organiser les travaux préparatoires, étudier les possibilités d'emploi-formation et servir d'intermédiaire entre les structures de décision d'E.D.F. et les représentants du milieu local.

Q. - En clair, votre mission est de « vendre » la centrale en parvenant à convaincre les opposants !

R. - Non. Nous ne sommes pas les relations publiques du programme nucléaire français. Nous donnons seulement les informations brutes sur le dossier du Pellerin, au

fur et à mesure de son élaboration. Nous n'avons pas à convaincre, ni à séduire. On n'achète pas l'opinion publique en lui promettant une piscine. Nous informons, sur la base des éléments en notre possession.

Q. - Les caractéristiques générales du projet ont-elles changées depuis l'enquête publique ?

R. - Non, sinon que la centrale du Pellerin, si elle est construite sera du type « N4 ». En clair, nous arrivons à la fin de la durée de validité de la licence Westinghouse et, pour simplifier, tout se passe un peu comme si le brevet tombait dans le domaine public. De légères modifications sont actuellement apportées au système américain qui, permettront de monter le niveau de puissance de chaque tranche. Peut-être jusqu'à 15000 Mw.

... en catimini

neuf

leucémie ou autres cancers. C'est ce qui nous attend en cas d'accident grave et cet accident est prévisible en cas de guerre classique.

Il est même probable en exploitation normale. A THREE MILE ISLAND on a évité le pire de peu ! Et actuellement, on lâche dans l'atmosphère, à petites doses, des gaz radioactifs comme s'ils n'étaient pas nocifs. Et les millions de litres d'eau radioactive fileront probablement dans la rivière. Car on nous ment et on n'a pas confiance dans les déclarations du Pouvoir, de l'E.D.F. et du C.E.A., les 3 compères. Par ex. la presse nous apprenait le 9 décembre que des terrains cédés primitivement

pour l'approvisionnement en eau de PARIS seront utilisés pour l'implantation d'une centrale nucléaire. Il y a tromperie !

Le 9 décembre, la presse relatait que les antinucléaires de Normandie alertaient l'opinion sur une contamination de l'eau à proximité de LA HAGUE, nettement supérieure à la normale (45 fois, 21 et 28 fois selon les prélèvements). La Direction du Centre de LA HAGUE déclarait aussitôt "ces révélations sont sans fondement". Les analyses effectuées par les services du Centre ont été confirmées par celles réalisées par le Ministère de la Santé, la situation est tout à fait normale".

Le lendemain, les autorités concernées étaient contraintes de reconnaître qu'un incident grave les obligeait à arrêter l'usine !! La venue de Monsieur GUILLOT ne modifie en rien la position des populations opposées à la centrale, qui restent décidées à empêcher tous travaux sur le site. Il faudra envoyer des forces policières importantes, et une fois de plus les méthodes du Pouvoir et d'E.D.F. ne changeront pas.

La Coordination des Comités De défense de la Basse-Loire.
44 Maison Radieuse
44400 REZE.

Brèves nucléaires

Radiactivité pas naturelle.

vient d'en découvrir dans la baie de Sagami, proche de Tokyo, où l'on avait immergé il y a 25 ans des fûts de déchets à une profondeur allant de 200 à 2500 mètres. Fûts qui ont été écrasés par la pression de l'eau en laissant échapper les radiations. Des études effectuées il y a 3 ans sur le site avaient déjà permis de détecter des taux de cobalt 60 et de césium 137 atteignant jusqu'à 10 fois les taux normaux.

Même chose en Californie. Entre 1946 et 1965, les Etats Unis ont déversé des déchets de haute activité au large de San Francisco. Un certain nombre de fûts se sont rompus et les analyses montrent de concentrations importantes de plutonium dans les sédiments loin de nous tout ça ? Tous les ans, 6.000 tonnes de déchets radio-actifs dits de "faible activité" sont déversés dans le Golfe de Gascogne par le Royaume Uni, la Belgique, les Pays Bas et la Suisse.

Interdit d'expression.

Un militant antinucléaire, dans le contexte de la parodie d'enquête d'utilité publique qui eut lieu à Plogoff, avait effectué des collages d'affiches sur Le Croisic et Batz sur Mer.

Il vient d'être condamné le 12 décembre 1980 par le tribunal de Police de Saint Nazaire à 2 000 F. d'amende.

Cette condamnation est grave car elle pose, pour toutes les petites organisations un problème de survie ; les moyens d'expression (radio, télé, panneaux d'affichage...) étant confisqués par les trusts économiques et les grands partis politiques.

Le Comité Plogoff de Saint Nazaire appelle les organisations politiques et syndicales à réagir et à manifester une vigilance très ferme sur ces problèmes de libertés d'expression.

Comité Plogoff de Saint Naz

Frontières nucléaires.

Le 20 novembre, le Parlement Européen a adopté par 134 voix contre 28 une résolution selon laquelle les populations dont les frontières sont menacées par l'implantation de centrales nucléaires doivent être consultées. A l'origine de cette résolution, le projet français de centrale à CHOOZ, près de la frontière belge. La France est en effet un de ces pays avec l'Allemagne et la Belgique où il est courant de construire des centrales nucléaires aux frontières. Le Parlement s'est par contre opposé à la consultation par référendum des populations de part et d'autre de la frontière visée. On peut s'attendre à une vive opposition de la part du gouvernement français : les projets de CHOOZ, GRAVELINES et CATTENOM risqueraient d'être contestés par la Belgique, la RFA et le Luxembourg.

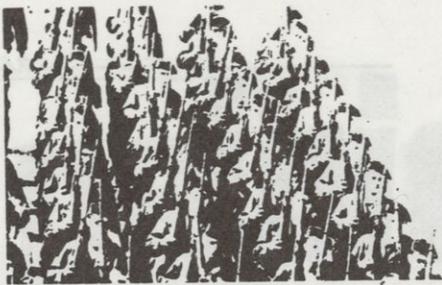
Informations tirées du bulletin WISE (Service Mondial d'Information sur l'Energie).

communiqué

Le comité de Loire Atlantique du M.R.A.P. vient d'éditer le Colloque Universitaire qui s'est tenu les 22-23-24 février 1980 à la Bourse du Travail de Nantes.

Ce document, intitulé "La France et l'Europe d'aujourd'hui face aux différences ethniques et culturelles" est en vente : . à la Librairie 71, rue Jean Jaurès - . au "Livre ouvert", rue du Calvaire - . à la permanence du M.R.A.P. le mardi de 19H à 20H, 7, rue de Gigant





procès de l'armée: rendez vous manqué

Vendredi 12 décembre 1980. Deux officiers et deux sous officiers comparaissent devant le T.P.F.A. de Rennes pour homicide involontaire. Verdict : trois mois fermes pour les deux officiers.

Dès sept heures le déploiement de troupe est d'importance. Devant la grande porte de charmants "huissiers à képi commencent leur long travail de filtrage. En dehors des membres de la famille, des avocats, de la Presse et des personnes pouvant présenter une carte de parti politique ou association (eh ! oui ! curieux n'est-ce-pas...) ne pénétreront dans l'enceinte du Palais ce jour-là que quelques personnes ayant un "look" convenable et normal. C'est ainsi que sont systématiquement refoulés tous les chevelus, barbus, porteurs de jeans qui sont, c'est bien connu, toujours de "dangereux activistes anti-militaristes" (dixit un des "huissiers"). (L'APL et la commission d'enquête civile ne pourront entrer que l'après midi avec la complicité d'un avocat). L'atmosphère fleurait bon la justice militaire qui n'a rien à cacher et allait pouvoir s'exprimer avec "toutes les garanties de publicité" comme le fera si justement remarquer le commissaire du gouvernement. Et quelle garanties efficaces ! Jugez vous-mêmes : flics à la grande entrée, flics et militaires portant mitrailleuse dans la salle des pas perdus, flics à l'entrée de la salle d'audience et dans cette dernière un public composé à 80 % de ... flics (vous avez gagné), sans parler des R.G. et membres de la sécurité militaire qui s'exerceront au "reportage photo" toute la journée. Ah ! J'aurais oublié le membre de la FNE (ex FANE), lui aussi adepte du 24 x 36, qui a pu s'introduire dans l'enceinte sans problème.

un malheureux accident ?..

.29 décembre 1979. Arrivée à Plum (Nouvelle Calédonie) de la troisième compagnie du 2ème RIMA d'Auvours. Lundi 7 janvier 1980. La 3ème section de Flash jusqu'à mardi matin 8 heures devait rester sur le lieu d'encasernement et être prête à ré-

pondre à une alerte dans les 5 minutes. Or le midi en rentrant dans la chambre, le lieutenant Pave, voyant que les poubelles n'ont pas été vidées et que des revues traînent décide de punir les hommes en leur faisant faire une marche commando. Le Capitaine Pirouet donne son accord pour la marche. A 21 heures : Marche commando de huit kilomètres en moins d'une heure avec 13 kgs sur le dos. Coucher après 23h30.

. Mardi 8 janvier 1980. La 3ème section est de servitude. J. Simon fait du terrassement toute la journée sous un soleil écrasant. M. Le Pesquer et T. Gout n'ont pas de tâche fixée. Le Lieutenant Pave demande au Sergent Laroche de faire faire du sport aux inoccupés. Ce dernier décide de faire un cross de 25 kms en un peu plus de trois heures. Mais cela n'est pas tout. Alors que la section va dormir M. Le Pesquer est envoyé de garde en renfort toute la nuit de 17 h à 8 h le lendemain. Et c'est à 8h30 que commence la marche d'accoutumance.

. Mercredi 9 Janvier 1980. Environ 10 kms de montagne avec un fort dénivelé, partant vers 8h30 et arrivant donc après midi, une heure où le soleil tape et où traditionnellement les calédoniens ne sortent pas. Dans la montée qui a suivi le premier point d'eau, trois soldats se sont évanouis. Cependant la radio de la 3ème section sous les ordres du Lieutenant Pave continue d'émettre RAS. Il faut continuer coûte que coûte. Le rythme imposé devient plus rapide la colonne s'espace, les soldats sont vidés épuisés. Au bout d'une ligne de crête la section marche au radar. Là, le lieutenant Pave prend la décision de couper au plus court et de descendre au camp que l'on voit en dessous, par une coulée de pierre. Mais ce pierrier, qui a une pente très violente est une véritable fournaise et les hommes épuisent leurs dernières forces dans une chaleur insupportable. Ils ne peuvent plus marcher. Ils se laissent rouler sur le dos s'éparpillent en titubant. Le Pesquer, puis Simon puis Gout tombent. Ils ne se relèveront plus. Leur évacuation jusqu'à l'hôpital du fait

des faibles moyens de transports sanitaires utilisés a duré 2h10. Avec un hélicoptère il aurait suffi de 35 mn.

. 12 janvier 1980. Dans la presse calédonienne, la version officielle "morts d'un coup de chaleur" est largement commentée. Mais les erreurs commencent à apparaître et s'ajoutent.

. 16 janvier 1980. Le général Barthé. lémy porte plainte contre X devant le T.P.F.A. de Nouméa. Celui-ci parle de "la conjonction tragique d'erreurs humaines et d'un événement climatique exceptionnel".

. Fin janvier 1980. Le comité de soldat d'Auvours conteste la version officielle.

. Début Février 1980. Constitution d'une commission d'enquête civile au Mans.

. 12 décembre 1980. L'affaire est portée devant le T.P.F.A. de Rennes. Le capitaine Pirouet, le lieutenant Pave, le sergent chef Laumono et le sergent La Rochelle sont inculpés d'homicide involontaire.

la commission d'enquête parlementaire

. Comment a été créée la commission d'enquête civile ?

A l'initiative du comité de soldats d'Auvours qui par voie de presse (Libé et Ouest France) a aussitôt contesté la version officielle de la mort des trois hommes. Nous nous sommes alors retrouvés à quelques uns bien décidés à faire toute la lumière sur cette affaire, la commission est alors née(...). Nous sommes en relation avec les parents des victimes avec les anciens appelés du 2ème RIMA, avec des toubibs des avocats etc...

. Quels genres de contacts avez-vous avec les ex-ap-pelés ?

Au sujet des appelés du 2ème RIMA, il faut savoir certaines choses. Tout d'abord suite à l'accident, ils ont fait une demande collective de rapatriement. Elle leur a d'abord été refusée. Mais en fait leur temps de service à Nouméa a fait l'objet d'un raccourcissement, ils sont revenus en avril. La compagnie a été dissou-

te en arrivant en France et on les a dispersés dans différentes casernes. Il faut savoir de plus, que depuis cette affaire, la relève du RIMA à Nouméa n'a plus lieu au cours des mois d'automne mais au cours des mois d'été. Ce changement de pratique constitue pour nous le constat de la responsabilité col-





lective de l'armée, celle qui n'apparaît pas aujourd'hui (...). Après leur libération des contacts ont été pris avec ces appelés. Parmi eux on compte très peu d'intellos, ils n'avaient pas trop l'habitude de parler en public ; par contre tous réagissaient "aux tripes". Et lorsque deux ou trois sont passés à la télé, sans qu'ils fassent l'objet de poursuite les autres se sont mis à parler sans problème. On a fait une conférence de Presse en septembre 80 avec certains d'entre eux. Il leur a été demandé pourquoi, ils avaient accepté de continuer malgré tout. Ils ont alors unanimement répondu qu'ils avaient été conditionnés et disciplinés durant leurs classes pour obéir quoiqu'il arrive. Au sujet de la conférence de Presse de septembre nous aimerions que vous preniez note du point de vue qu'ils ont alors émis sur l'armée : tous se sont affirmés comme résolument anti-militaristes. Cette prise de position n'a pas été reprise dans les journaux.

• La commission se définit-elle comme anti-militariste ?

Non jamais nous ne sommes apparus comme tels. Au départ, notre démarche ne mettait a priori personne en accusation. On enquêtait... Mais il est clair que le vrai problème, au regard de cette affaire, c'est celui de la responsabilité de ces quatre types nous semble une démarche insuflisante. En ce qui concerne tous les accidents à l'armée c'est à chaque fois le même scénario avec des crevures différentes. C'est avant tout un problème d'institution et de fonctionnement de cette institution

Ce qui nous semble important c'est de démontrer comment l'armée secrète en germe des accidents de ce genre, quelque soit les conclusions du T.P.F.A. en ce qui concerne la responsabilité des quatre prévenus la vraie question ne sera pas posée aujourd'hui.

• Quels sont vos rapports avec la Presse ?

Dans l'ensemble assez bons. Au début nous avions du effectuer un travail de fourmis. Puis après la sortie d'une brochure de quatre pages, par rebondissements successifs, l'affaire a pris de l'ampleur. Le rebondissement maximum a eu lieu après la conférence de Presse à Paris, quand ils ont décidé de "saquer" le général Barthélémy. La presse qui était assez silencieuse jusqu'alors a changé d'attitude. Mais cela est certaine-

ment dû à la volonté de l'armée. Avant l'affaire Barthélémy, l'armée réagissait à chacune de nos déclarations par des contre-communications du genre "on ne peut rien dire l'instruction est en cours, c'est la justice qui décidera". Et d'un seul coup elle a décidé d'en faire une affaire publique. Du jour au lendemain un général ayant pouvoir de Préfet de Police dans la région du Pacifique s'est retrouvé mis à la retraite.

• Que pensez-vous de cette "affaire Barthélémy" ?

Elle est double. Tout d'abord, trois jours après l'accident, le général Barthélémy a porté plainte contre X. Il a pris les devants en provoquant le clash tout en le canalisant, ce qui d'ailleurs lui permettait de "retirer ses billes". Ca est le premier point. Quant au second il est plus politique. Il semblerait que Barthélémy était en désaccord avec le quai d'Orsay. En particulier il aurait eu des mots avec l'ambassadeur d'Australie lors d'une conférence au Nouvelles Hébrides. De plus, il paraît que Barthélémy a aidé une île du Pacifique à faire sécession en lui fournissant un navire pour transporter des armes. Dès lors, pourquoi le général Barthélémy, général commandant la région militaire du Pacifique a-t-il été mis à la retraite, est-ce dû aux suites de l'accident de Plum ou aux divergences politiques avec le quai d'Orsay ? A-t-on utilisé l'accident pour le "liquider" ? La question reste posée.

(* on peut se procurer la brochure en écrivant à : commission d'enquête civile chez Maître Gallot-Lavallée 34 rue Gazonfier 72000 LE MANS.

le procès

Le RASSEMBLEMENT NATIONAL pour la vérité sur les "accident à l'Armée*" déclarait récemment à propos des T.P.F.A. : "Nous condamnons cette juridiction d'exception qui voit l'armée juge et partie. Juridiction devant laquelle les familles des victimes ne peuvent être partie civile ni, par conséquent, avoir accès au dossier. A la limite les familles peuvent assister au procès selon le bon vouloir du Président du Tribunal". Suite à l'affaire de Nouméa une fois n'est pas coutume, la grande Presse et les Partis politiques ont largement parlé du fonctionnement de ce genre de juridiction. Notons qu'il est assez exceptionnel de voir des officiers comparaître devant les T.P.F.A. Leur caractéristique étant le plus souvent de ne pas être saisi dans ce genre d'affaire. La procédure d'instruction militaire et l'absence de partie civile permettant de mettre "sous le boisseau" les "bavures" de l'armée. Mais la question est posée. S'agit-il vraiment de "bavures" ou ce genre d'évènement est-il inhérent

au fonctionnement même de la grande muette ? En d'autres termes allions nous assister ce jour-là à la mise en cause de la responsabilité collective de l'institution ? Le problème était définitivement écarté par le commissaire du gouvernement dès le début de son réquisitoire. "Il n'est pas question de faire ici le procès de l'armée, Messieurs, les journalistes vous voulez des coupables, vous avez aujourd'hui devant vous quatre prévenus". Il s'employait ensuite à étayer son discours à grand renfort de rapports médicaux, démontrant que les trois soldats frappés d'hyperthémie maligne devaient de toute façon mourir et qu'une évacuation plus rapide n'aurait rien changé. Notons cependant que depuis l'accident le système de transport sanitaire de Plum a été renforcé...

Quant aux avocats, pour les trois premiers, si l'accident est dû à la chaleur (sic), ils ont insisté néanmoins sur la lenteur des secours. Seul Maître Pigeon défenseur de La Rochelle a précisé que : "le vrai problème est celui du fonctionnement de l'Institution. L'armée forme des soldats d'une certaine manière, elle n'en a pas encore trouvé d'autre" et de conclure en apprenant au Tribunal un nouvel accident survenu à Nouméa dans la nuit de Mercredi à Jeudi.

Si l'armée avait décidé de provoquer un "clash" autour de cette affaire il n'était pas question de créer un précédent jurisprudentiel trop malencontreux ; la clémence du verdict a permis de le constater. Comment dès lors, ne pas songer aux 18 mois fermes que Xavier Doizy doit purger à Angers pour insoumission. Le détail essentiel est bien celui qui doit se faire autour des T.P.F.A. et de la gestion différencielle des illégalismes qui peut s'y pratiquer tout à loisir. Pascal.

(* RNVA,
B.P. 1123,
76016 ROUEN
CEDEX



"le désespoir d'autres mères..!"



Lorsqu'une femme est enceinte et ne souhaite pas mener sa grossesse à terme, elle a la possibilité de s'adresser au centre d'IVG. On la mettra en garde contre les risques et conséquences de l'intervention. Si cette femme désire garder cet enfant, il est bien rare qu'on la prévienne des risques, tout aussi importants, de la maternité. Mais si une femme est stérile et désire un enfant, qui la mettra en garde contre les risques des traitements contre la stérilité ?

Une lectrice de Ste Luce nous fait parvenir la lettre suivante : elle témoigne de sa détresse après la naissance de triplés dont deux étaient atteints d'anomalies graves : elle avait subi un traitement contre la stérilité. Mme G. qui a voulu informer d'autres femmes s'est vu refuser sa lettre par d'autres journaux de la "grande Presse". Exemple, Le Point qui lui a répondu : "Un journal quelle que soit sa formule c'est aussi une vocation, la nôtre n'est pas de prendre en charge les cas individuels..."

La gravité des événements vécus ces derniers mois, et le fait qu'aucune mesure ne semble prise à ce jour pour éviter la généralisation des abus dont j'ai été l'objet me mettent dans l'obligation de porter à votre connaissance les faits suivants :

Après deux traitements contre une "stérilité" diagnostiquée hâtivement, d'autant plus que j'avais déjà eu trois enfants (le 2^e mort de grande prématurité), j'ai mis au monde des triplés il y a un an (octobre 1979), avant la fin du 7^e mois, après 5 mois de séjour en clinique. Le premier né était porteur de diverses anomalies, la plus voyante étant des orteils surnuméraires ; le deuxième est mongolien, mais peu marqué physiquement, le 3^e est resté 3 jours en service de réanimation après la naissance, il a failli mourir, il est aujourd'hui indemne.

Lorsque le premier né est décédé brutalement à 14 jours, nous n'avons pas eu, en fait d'explication, que des suppositions ; le mot d'autopsie a été prononcé, sans que celle-ci soit ordonnée. J'ai demandé qu'un caryotype* soit pratiqué sur le 3^e enfant, le pédiatre a refusé parce qu'il était "formel" à son sujet... J'ai appris plus tard que le caryotype avait été ordonné - à mon insu - le pédiatre n'étant plus aussi sûr.

A propos du traitement suivi, il faut préciser que le gynécologue avait pris sur lui de me "rassurer" lorsque j'avais précisé que je ne voulais pas courir le risque d'une grossesse multiple, et qu'il a ri de mes appréhensions lorsque j'ai refusé de reprendre l'une des composantes du 1^o traitement, auquel une

Caryotype: analyse des chromosomes

Le médicament en question est le Clomifène. Même danger avec le Clomid et l'Humegon.

revue scientifique attribuait la responsabilité d'anomalies des enfants ; en outre, à propos de ce médicament, le VIDAL parle de risque de grossesse multiple, ce que nient les gynécologues.

Malgré ma détresse devant une naissance aussi catastrophique, j'ai pensé qu'au moins mon expérience ne serait pas vaine, parce qu'elle soulevait de nombreux problèmes ; je me suis heurtée à une médecine cloisonnée - chacun s'enfermant dans sa propre spécialité -, hostile, plus désireuse d'étouffer l'affaire et de me culpabiliser que de me donner une explication plausible.

Tout a été fait pour m'inciter à l'acceptation et à la résignation, et pour me faire croire que j'étais la seule dans ce cas. J'ai aujourd'hui la preuve que c'est faux.

Plus grave, encore que l'attitude du gynécologue qui avait cru bon de me mettre en confiance m'apparaît être celle des médecins auprès desquels j'ai voulu chercher de l'aide : attitude inqualifiable qui m'a révélé un monde d'ignorance, d'irresponsabilité, de compromission que je ne soupçonnais pas ; sauf quelques uns qui se sont montrés démunis, peu au fait de ces traitements au sujet desquels de grandes réserves semblent exister cependant ; en outre le fait semble connu dans le monde médical qu'une grossesse multiple augmente le risque d'anomalies chez les nouveau-nés.

Tout se passe en fait comme si certains médecins mal informés pratiquaient une médecine d'expérimentation en prescrivant à la légère des médicaments dangereux et incontrôlables, assurés du silence de leurs confrères en cas d'"accident", et ce dans l'impunité totale.

A quelles fins obscures puisqu'il semble qu'on ignore volontairement les échecs. Envoyée dans une consultation de génétique à cause de la trisomie du 2^e enfant,

j'ai du insister pour que l'on note qu'il y avait eu un 3^e enfant, lui aussi atteint d'anomalies, et, que j'avais suivi un traitement. Manque de rigueur, hypocrisie "Y avait-il des jumeaux dans votre famille ?"...

Il est évident, hélas, qu'à l'ère de la standardisation et de la technique, la médecine n'est pas épargnée et que les connaissances et l'établissement d'un diagnostic précis s'estompent au profit du résultat, quel qu'en soit le prix, le même traitement étant proposé à toutes les femmes sans discernement, au plus grand mépris de leur personnalité et de leur santé.

Au-delà des multiples problèmes médicaux soulevés par cette naissance dramatique, et qui auraient mérités d'être étudiés, se pose celui de ma liberté individuelle et de ma dignité humaine ; on parle de lutte contre la prématurité, de prévention du handicap, mais combien de femmes vont encore voir leur désir de maternité tourné en dérision, combien vont s'apercevoir - mais un peu tard - qu'elles ont été transformées en animaux de laboratoire ? Est-ce là la maternité choisie librement, la maternité responsable pour laquelle s'est prononcé M. Valéry Giscard d'Estaing ?

Enfin, au nom de quelle morale

accepte-t-on de voir des êtres humains programmés dès leur conception à naître prématurés et mourir au bout de quelques jours à moins qu'ils ne restent gravement handicapés toute leur vie ? Les "succès" enregistrés justifient-ils à eux seuls le désespoir d'autres mères ? Mon enfant est venu grossir le rang des assistés. De plus, je prétends qu'il est odieux et diffamatoire de soupçonner des tares familiales sans orienter les recherches dans d'autres directions une fois cette hypothèse écartée. A traitement étrange et inapproprié, naissance assortie... Ainsi certaines thérapeutiques empiriques ne mettent-elles pas l'avenir de l'humanité en jeu dès lors qu'elles vont se généraliser ?

Je suis persuadée que vous ne resterez pas indifférents aux événements relatés dans cette lettre et que vous accorderez toute votre attention aux nombreux problèmes qu'ils mettent en lumière, en considérant par-dessus tout que je ne m'exprime pas seulement en mon nom personnel, mais au nom de toutes celles et de tous ceux qui prétendent à la dignité et au respect de leur intégrité physique et mentale. L'acceptation, la résignation, c'est l'avilissement, la porte ouverte à tous les abus, et la négation des valeurs morales. Aude.

école



Manifestation dans l'enseignement privé à l'appel de la C.F.D.T. afin de faire reporter le licenciement d'une personne de service de Saint Félix (APL n° 144).

Les travailleurs entendent défendre la sécurité de l'emploi dans l'enseignement privé. Ils réclament des organismes employeurs des négociations sur l'emploi, des créations de postes (personnels de services en classes enfantines, personnels de cantine, surveillants), une commission départementale de l'emploi pour les personnels d'éducation, des services et de surveillance.

VENDEE

théâtre "LA TOURNESOL"

L'Ecarquille, c'est un groupe d'une trentaine de personnes intéressées par le théâtre. Mais, entre le désir de "jouer" un personnage et la concrétisation d'une pièce comme celle que nous avons vue samedi 13, il y a tout un travail que le spectateur ne réalise pas forcément...

Ce sont neuf membres de l'Ecarquille qui ont eux-mêmes écrit cette pièce, réalisé les décors, les costumes, la mise en scène et qui jouent la plupart; deux personnages... et avec talent....



L'histoire : Tartigny, un petit village, se voit promis à un bel avenir en gagnant le premier prix d'un concours organisé par le "Ministère du Patrimoine". Chacun fait des projets grandioses, le médecin, le commerçant, la comtesse, à la hauteur de leurs moyens ; les autres rêvent... ou repeignent leur vélo, histoire de marquer le coup !... Mais dans tout ça, une fausse note fait tout grincer, c'est la folle "Nine" qui risque de tout faire rater et même de faire un scandale le jour de la remise du prix. Comment s'en débarrasser ?...

C'est un peu tout le thème de la pièce : comment ignorer, mépriser, exclure et finalement supprimer ceux qui dérangent, qui ne sont pas comme les autres.... Ce refus de la différence, on peut le lire comme on veut : ça peut-être le racisme, ou le rejet des homosexuels, ou les asiles de vieux, ou encore les hôpitaux psychiatriques....

"La Tournesol" c'est un peu comme une fable, qui fait rire, et à d'autres moments pleurer, en racontant une "histoire simple". On ne s'ennuie pas et on vous conseille de ne pas rater les prochaines représentations le 11 janvier à la Maison du Quartier des Forges et plus tard, aux Pyramides et aux Robrethières.

APL VENDEE

PATRON CONDAMNE

La cour d'Appel de Poitiers vient de condamner M. Bonnet, patron de la SO.EX.CO.VE de Cheffois en Vendée, à dédommager pour licenciements abusifs trois des quatre employées qu'il avait licenciées en mars 1978. Pour la quatrième employée, déléguée syndicale CFTD, le tribunal annule le licenciement et ordonne la réintégration dans l'usine. Ce juste retour des choses, vient déjà après la décision du Conseil des Prudhommes en 1979 qui condamne ce patron de choc à plus de 5 000 F d'amende.



BAUME A L'ALLEMANDE

Revenant de RFA où j'ai vécu deux semaines chez l'habitant, je fais part de quelques observations et réflexions faites à partir du quotidien.

Le premier contact avec la vie allemande est bien sûr la rue. La monotonie vestimentaire est frappante : style "bien habillé", bien mis comme on dit ; coupes de cheveux "normales", seuls quelques ado. sont différents. Evidemment le "marjot" de service passe aussi inaperçu qu'un nez au milieu de la figure.

La rue c'est aussi l'espace commercial mais pas comme ici (ça va pas tarder !) où le secteur le plus dense en nombre de magasins est le quartier piétonnier, vous êtes sollicités, attirés, agressés sans arrêt, pas un pas de porte sans commerce ou sans pub dans tout le centre ville. Les voitures sont toutes dans un état impeccable : pas de désordre à l'intérieur, pas d'auto-collant sur l'arrière.

Sur le moment ces détails m'ont donné l'impression d'une vaste mise en scène.

Durant le séjour j'ai pu pénétrer dans plusieurs intérieurs : tout l'arsenal électro-ménager-gadgets est présent ; chaque intérieur possède un grand salon (au demeurant fort agréable), l'atmosphère y est très feutrée. La conception de l'habitat n'est pas étrangère au mode de vie et ces intérieurs moelleux correspondent tout à fait à une ambiance "saine et sécurisante" s'appuyant sur une vie familiale retranchée, sur elle-même.

Une discussion assez intéressante m'a permis d'évaluer ce que les allemands entendent par liberté. A cette discussion était présente une personne ayant de la famille en RDA. Elle présenta les déboires matériels des habitants de l'Est : vêtements démodés (qu'est-ce que la mode ?), difficulté à trouver des produits de qualité ou d'utilisation peu fréquente. Elle parla aussi -elle insista- des atteintes à la liberté de penser, de s'exprimer. On aborda le problème de la corruption des fonctionnaires et de leur ascension sociale lorsque ceux-ci appartiennent au parti, et celui de leur stagnation sociale pour ceux qui n'ont pas choisi la même voie.

Je faisais alors remarquer que tout pouvoir à quelques nuances prêtes possédait ces caractéristiques, ce qui me permit de faire repasser le mur aux esprits émus de l'assemblée en rappelant que les interdits de travail, la chasse officielle aux

communistes et autres courants minoritaires ne sont pas une légende en RFA.

J'ajoutais aussi que ne pas avoir le droit de grève, comme c'est le cas pour les enseignants de RFA (je m'adressais à des enseignants), représentait pour moi une atteinte considérable au droit d'expression. Ceci ne les effleura guère bien que je m'évertuais à établir une parallèle entre les régimes policiers et anti-démocratique des 2 Allemagnes, sous-entendu l'opulence et la quantité et qualité de biens à la consommation valent bien le droit de grève ; le fric est facteur de liberté !!

Je fermerai ce compte-rendu par un détail qui en vaut la peine : rentrant dans une banque et me dirigeant vers un guichet, mes yeux rencontrèrent une affiche, composée de plusieurs photos agrémentées d'un court texte dans le haut de laquelle on peut lire : **TERRORISTEN.** Oh bien sûr certains ne seront peut-être pas étonnés ou touchés, mais en ce qui me concerne cela m'a fait froid dans le dos que de voir s'intégrer dans la vie courante la chasse à l'humain avec prime à l'appui, évidemment distinction droit commun prisonnier politique on s'en fout, tous dans le même sac. Ces énumérations, diverses et d'inégales importances montrent une monotonie angoissante. On ressent en permanence la présence d'un régisseur du "ce qui est" et du "ce qui ne doit pas être", en d'autres termes on assiste en RFA à une stan-



cette jeune enseignante de chimie et histoire à l'école supérieure de Bonn risque d'être sanctionnée par l'interdit professionnel : elle est immatriculée comme « ennemie de la Constitution » ; démocratie!..

dardisation de tout le vécu, standardisation politique bien sûr.

Pour ce faire la sociale Démocratie n'a délaissé aucun secteur : le moindre espace où l'homme pouvait se mouvoir librement (?), espace que l'on craignait incontrôlable, est rendu contrôlable grâce à cette standardisation, à cette normalisation.

On comprend combien dans cette atmosphère, il est difficile de ne pas être comme les autres ; on comprend ainsi l'existence de communautés fermées sur elle-même (économiquement, affectivement etc) comme le présentait Daniel Cohn Bendit dans un reportage retrasmis il y a quelques semaines.

Ce processus parfaitement au point est riche d'enseignement pour le pouvoir français ; les projets inquiétants de la droite (projet sécurité et liberté et d'autres) et l'attitude lamentable de la gauche, complètement soumise aux idées du Capital (armée, nucléaire, consommation, travail) quoiqu'elle en dise nous laissent présager d'une sociale Démocratie type modèle allemand avec à sa tête des hommes qui furent autrefois de droite ou de gauche.

Mon séjour s'est effectué dans le cadre d'un échange entre deux villes, j'accompagnais un groupe d'enfants logés dans des familles, j'étais moi-même hébergé par des enseignants à Coblenz, ville de moyenne importance (700 000 habitants environ).

Irlande :

BIENTOT LE STATUT POLITIQUE ?

Londres n'a pas cédé officiellement sur le statut politique mais les revendications accordées en sont l'équivalent. Prudents, les prisonniers restent sous leurs couvertures; dans un communiqué ils indiquent : "Nous espérons que la lutte pour la reconnaissance du statut politique pourra bientôt être terminée. Cela dépendra de la sincérité et de la manière avec lesquelles le gouvernement britannique mettra en vigueur ses propositions. Nous demandons à nos supporters d'être vigilants et patients". Sean Mc Kenna le plus atteint des grévistes de la faim, ne mourra pas... Mais, il est toujours dans le coma et gardera des lésions irréversibles. Peu avant que le document britannique ne parvienne aux républicains, il avait reçu l'extrême-onction.

communiqués :

1 Le comité de défense des prisonniers Irlandais se félicite de la victoire des prisonniers après une grève de la faim qui a duré 56 jours.

Certes, le gouvernement britannique n'a pas accordé le statut de prisonniers politiques. Mais il a accordé les 5 principales revendications : droit de porter ses propres vêtements civils, pas de travail carcéral, droit d'association, droit de formation politique, de faire des travaux d'artisanat, de recevoir des visites, colis et lettres hebdomadaires.

Connaissant l'intransigeance du Gouvernement Britannique, et les pressions des autres gouvernements européens (le statut avait été supprimé en 76 sous la pression de Schmidt), cette victoire prend une dimension politique très importante. L'hypocrisie qui consiste à ne pas officialiser le statut politique doit être dénoncée.

Comité de défense des prisonniers irlandais

2 Ils étaient 34 en grève de la faim dont 7 depuis 56 jours qui risquaient sérieusement leur vie. Risquer sa vie, c'est le rôle d'un soldat de l'armée Républicaine Irlandaise, comme de n'importe quelle armée de libération populaire.

Ils se battaient pour qu'on leur reconnaisse cet état de combattant, leur seule dignité de minorité bafouée. "Cette guerre sera gagnée dans les prisons" disait un responsable républicain en 72.

Ainsi, la Grande Bretagne effrayée par les dizaines de milliers de manifestants de Belfast, Dublin, mais aussi de Paris, Londres, Bruxelles... par l'explosion de violence finale d'un peuple exaspéré, par une campagne de bombes au coeur de Londres en période de Noël, a du reconnaître sa sale guerre irlandaise publiquement, même si la hargne coloniale continue de jouer sur les mots. A nous aujourd'hui de rétablir la vérité une fois de plus pour faire barrage au silence et à la manipu-

lation des médias par la propagande britannique et pour que la reconnaissance de fait des cinq revendications devienne une reconnaissance de droit du statut politique. Nous devons nous mobiliser pour dénoncer l'occupation britannique sur toute l'Irlande : coloniale au nord, néo-coloniale au sud, preuve éclatante que l'impérialisme frappe au sein même de l'Europe.

Enfin, c'est la reconnaissance par un pays "civilisé", "démocratique", d'une opposition politique interne, violente ou non. Gageons que tous ceux qui sont jugés par des tribunaux spéciaux et autres cour de Sûreté de l'Etat sauront à leur tour faire valoir qu'ils sont comme les prisonniers de Long Kesh et d'Armagh, des prisonniers politiques.

Nous appelons tous ceux qui ont manifesté leur soutien aux prisonniers irlandais à participer à une réunion de bilan, à l'issue de laquelle nous invitons des musiciens pour fêter cette victoire (et aussi pour tenter de récupérer une partie des frais de campagne), le mardi 6 janvier à 20 H 30 au Centre socio-culturel de Malakoff, 10, rue d'Angleterre.

comité Irlande Libre

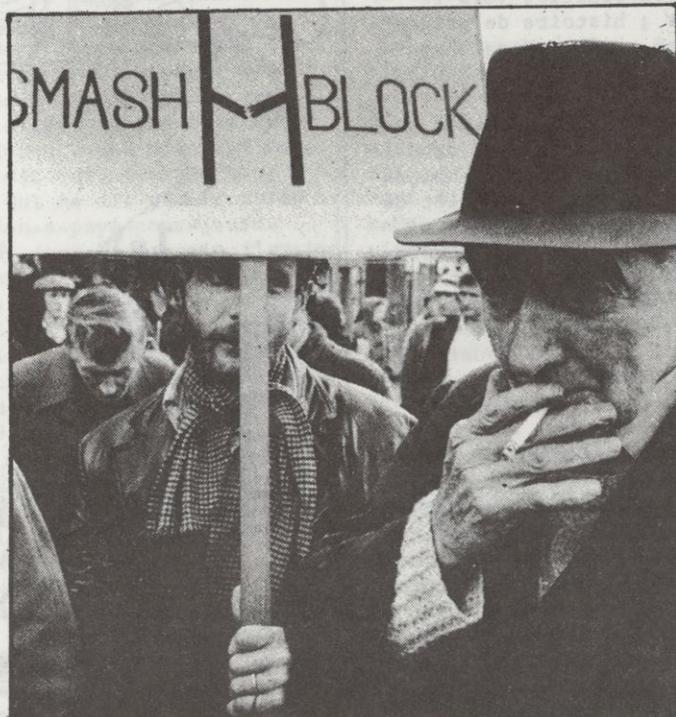
NDLC : le ton de ces articles triomphalistes à quelque chose d'incongru; relents d'opportunisme plutôt malsain ?

SALVADOR

Le gala de solidarité avec le Salvador du 12 décembre à Nantes a permis de collecter plus de 7 200 F., transmis au Front Démocratique révolutionnaire, l'opposition unifiée salvadorienne (comme qui servira entre autres, à financer un téléx pour le représentant en France du F.D.R.).

A l'heure où les Etats Unis annoncent le maintien de leur aide économique à la junte au pouvoir, après une hypocrite "suspension" de quinze jours, information et solidarité doivent s'intensifier.

Le Comité de solidarité Nicaragua et l'Association France Amérique Latine de Nantes organisent une prochaine réunion en ce sens le jeudi 15 janvier à 20H30 1, rue Léon Say à Nantes.



Manifestation en faveur des grévistes de la faim sur un marché dans l'Ouest de Belfast

CONTE

J'étais allé à l'Office des Collectes de très bonne heure le matin. Les bureaux venaient d'ouvrir et j'avais donc l'embaras du choix. J'avais finalement opté pour les sinistrés du séisme italien. Sans doute parce que la catastrophe était récente et constituait pour moi un bon plan. Et puis j'aime bien l'Italie, ils ont le sens de la ruine, là-bas.

L'hôtesse m'avait attribué la place du Change. J'avais bien fait d'arriver de bonne heure. Elle m'avait établi une carte en bonne et due forme et fourni de quoi monter mon stand : une table sommaire, des panneaux avec une information proprement faite au feutre, et une boîte en fer, étanche pour les larmes.

Place du Change, la promiscuité était singulière. J'avais installé mon stand entre la ration quotidienne de zonards et la brochette hebdomadaire des vendeurs de Lutte Ouvrière. A vrai dire, je crois que je défiais toute concurrence. Sûr que je ferais un bon chiffre car j'avais pris soin de me rôder la gueule en regardant, trois soirs durant, Roger Gicquel sur TF1. Seule, Ste Thérèse eût été susceptible de me retirer le gagne-pain.

Je serais imbattable en ce 24 décembre ! A ma gauche, les marchands de L.O., faut pas dire qu'ils vendaient leur came, la bouche en coeur comme le font les péripatétitiennes, le soir, deux cents mètres plus bas. Du coup, je leur trouvais des points communs avec les zonards, assis à quelques pas de moi : la même trombine sinistre, les mêmes accoutrements. Seule la fréquence du pressing et du savon départageait les concurrents. Et les messieurs qui venaient déposer leur écot dans ma petite boîte en fer apparaissaient, en définitive, sensuels. Voyant que mon affaire marchait bien ils avaient même poussé l'audace jusqu'à demander ma carte de camelot du coeur. Je leur avais rétorqué que pour les questions patente y'avait des flics payés pour ça.

A l'approche de midi, j'entrepris de ménager ma santé. J'avais terriblement froid aux pieds. La dalle, aussi. Je comptai mes sous, faisant sonner chaque pièce, en palpant longuement chaque billet. 648,25 F et deux tickets de bus. Sacré Père Noël venu tout droit d'Italie en charter. Je pouvais plier mes gaules. Je donnai 4,25 F aux zonards afin qu'ils s'approvisionnent en pinard et filai royalement 4 francs aux L.O. pour qu'ils puissent, avec leurs gueules à faire se tordre de rire une porte de prison,

LA BULLE DE LIMONADE

indemniser le gardien. Je leur léguai mon stand.

640 balles. Avec ça, j'allais pouvoir bouffer dans un des meilleurs restos de la place nantaise. Sans scrupules. J'aime pas plus les philanthropes que les arrivistes. Si ! Je préfère les arrivistes, ils ont une meilleure cave. Du fric, nom de Dieu ! Du fric à me glisser sous le palais. Ca me semblait bien placé. Je sais que d'aucuns assimilent les bons vivants aux bons cons, cela parce qu'ils n'ont pas les moyens d'être bons vivants et qu'ils trouvent quelque charisme dans un ascétisme fortuit. Mes sens ne souffrent d'aucune hiérarchie. J'aime Baudaire, Picasso, Ravel. J'aime aussi boire, manger et faire l'amour. J'ai sans doute des idées mais n'ai pas fait pour autant vœu de pauvreté et j'ai vif plaisir à voir tel député coco rouler en Rolls-Royce. Je ferai, à coup sûr, un mauvais mort. Contrarié.

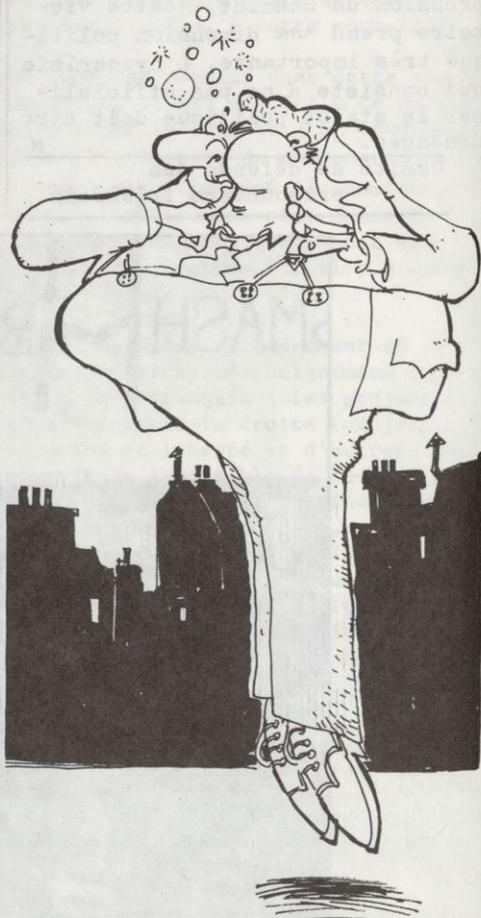
Mes sens ne souffrent d'aucune hiérarchie. Qu'on se le dise. Je me le dis et m'acheminai, la main posée sur mon coeur, Emplacement réservé au portefeuille, vers le Champ-de-Mars ; histoire de grignoter au restaurant "Les Maraîchers" dont on m'a dit le plus grand bien.

Je sortis du restaurant avec seulement 30 balles en poche et dans le corps du foie gras au Porto, homard au cresson et à l'oseille, filet de canard à la menthe. Le dessert n'avait plus aucune espèce d'importance. Je me surpris, en longeant le quai Baco, à émettre des rôtis, parfumés au Pommerol. Rôtis d'aristo ; ça me faisait tendrement sourire de conjuguer esthétique et incongruité. J'étais un peu ivre, pas encore saoul.

Je fus pris d'un délicieux fou-rire quand je dépassais le restaurant universitaire. Rôtis de Ricordeau. Et plus je riais et plus je rotai. Il me vint alors une idée : aujourd'hui, 24 décembre, je serais rotomane. Les pétomanes, c'est désuet ; on les connaît : ils sont bluffeurs. D'où l'expression. Un rôt, on vous le réclame, on vous l'arrache quand

vous êtes sur les genoux de votre maman, et une fois que vous l'avez fait, le cercle de famille applaudit à grands cris. Bien plus méritoire et gratifiant que le cacaboudin cabotin qui, s'il est bien vu dans l'éducation moderne des enfants modernes, finit par excéder surtout lorsqu'on le pratique encore, comme moi, à 30 ans. Aujourd'hui, 24 décembre, je serais rotomane. Je roterai où je voudrais quand je voudrais. Profession rotomane. Je me mis à sautiller.

Roter pour roter, il fallait un mélange détonant. Confectionner des rôtis d'extrême qualité. J'entrai donc au restaurant "L'Escale", sur le quai de la Fosse. La cuisine y est familiale. Supposons une famille de neuf enfants. Outre le noble projet que je m'étais assigné, mastiquer ici me fournissait un alibi : ma pudeur politique demeurait intacte si l'on venait à me demander d'où j'arrivais. J'aurais droit en plus à moult condescendance. Je sortis gavé de boeuf bourguignon, de filets de hareng et de sous-père Julien. Une réussite. Un petit pétard là-dessus et j'étais prêt à exercer ma profession d'un jour. J'exercerais mon métier dans le quartier Decré, me disant qu'il ne fallait pas trop se disperser.



La rue de la Barillerie avait été considérée "piétonnière" par arrêté municipal. Ceci pour laisser passer la fête. La fête, c'était en cet après-midi, glacial pour les besoins de l'évènement, une foule compacte, rouleau-compresseuse, parmi laquelle je slalomais avec beaucoup d'aisance. Les enfants du printemps collaient leur groin contre les vitrines. Fête inopinée de fin d'année. Certains regards venaient fusiller la devanture de l'armurier. Fête de fin d'amour. Et partout, ça et là, on se disputait la couronne du Père Ubu. Je revis, excusez-moi d'y revenir, les collègues, marchands de journaux. Et je m'excusai d'y revenir en m'immiscuant innocemment parmi eux. En attendant que l'on m'interrogeât, je les observais, amusé et pensais qu'à cette ténacité dans l'inutile, qu'à ce geste figé du bras désespérément pendu au canard, les collègues prenaient une sérieuse option sur la pétrification. Moi, je n'avais pas froid. Je n'avais plus froid : prudent, le chat. Un gus que je soupçonnai être le chef de la bande, me reconnut :

- C'est pas corréque ce que tu as fait, cama...
- Non. Coupai-je, avant l'insulte, et j'agrémentai ma réponse d'un prodigieux rôt.

Péremptoire, à tel point que les lunettes de Duduche désertèrent le nez qui les maintenait en vie, victimes ainsi de mon irrésistible répartie.

C'était bien parti. Content de moi, assurément. Un sacré coup d'essai. Je décidai de poursuivre mon oeuvre, dans le magasin DECRÉ. Je ferai comme si je voulais un jouet. Comme si je voulais deux jouets. Trente trois jouets. Même si, dans les deux embruns qui me lappaient la tête, je ne rêvais que d'un seul jouet : une orange à roulettes qui dit oui, qui dit non, qui pisse. Qui ne dit jamais merde à-cause-qu'on-a-payé-pour-jouer. En pénétrant dans le magasin j'avais l'impression confuse que ma tête faisait des noeuds. Une orange à roulettes ! N'importe quoi. Sans doute un vieux rêve de gosse. Au rayon électro-ménager, je demandai à la vendeuse un aspiravisselle et un laveteur. Elle me regarda, interloquée, et me pria d'attendre. Elle me dit qu'elle allait appeler la comtesse qui, elle, comprendrait ce que je voulais. J'attendis. J'avais joué fort. J'avais peut-être forcé sur le pétard et ne savais même pas si j'étais dyslexique ou si je contrepétais le plus habilement du monde, ce qui serait un comble pour un rotomane de ma classe.

Le directeur se présenta. Je lui fis par de mes désirs :

- je voudrais un robot-viseur et un télé-marie.
- Pardon ?

A peine eût-il le temps de prononcer le "don" que je lui fis le mien : un rôt plus fabuleux que celui de la Place du Change. Je poursuivis ma quête en ponctuant chaque commande d'un rôt plus génial que le précédent.

- Je voudrais aussi un canard en argent... des couverts à l'orange... une dinde à roulettes... des patins aux marrons.

Pas tant au marin ! Une véritable fusillade : l'homme était tombé derrière la caisse, les bras ballants, le noeud de cravate desserré. Je ne savais pas s'il vivait encore. Pendant que la vendeuse appelait le S.A.M.U., j'en profitai pour disparaître.

La nuit tombait sur la rue du Château. Elle y tombe plus vite qu'ailleurs et je la regardais tomber, accoudé au bar du Sélect en consommant une sangria. Je buvais sans plaisir car, dois-je le confesser, j'étais baigné d'une légère lassitude. J'avais passé mon après-midi à roter, à demander l'heure aux passants pour leur dire merci à ma manière. J'avais même utilisé l'évanouissement de certains à la recherche de leurs portefeuilles et bijoux. J'étais vidé et pourtant il ne fallait pas se laisser abattre. La journée n'était pas terminée. Quand se terminerait-elle d'ailleurs ?

Je commandai un demi-litre de panaché et le sel de céleri. Je bus en trois coups de langue. Je n'eux qu'à roter pour ouvrir la porte.

Du beau monde ici. Cela faisait bien dix ans que je n'étais pas entré dans ce café, plus précisément dans ce sanctuaire. J'étais souvent passé devant pour regarder les animaux en vitrine et me tenir au courant de la mode. Je commandai un kamok au serveur du Conti et me dirigeai vers les toilettes. C'est un délice que de faire un pétard dans des vespasiennes pareilles. C'est autre chose que les pissotières de chez Blanche. Je bus trois kamoks et quand on me servit le quatrième, je vis le bar basculer, le garçon tourner comme une hélice, avec son plateau. Je sentis monter en moi une extrême jouissance. Elle montait la garce. Elle montait, et avec le zeste de lucidité perverse qui m'habitait, je pris mon élan et, en courant, je vomis à feu nourri sur chacune des tables, sur chacun des messieurs-dames. Cela, aller et retour. Tout avait été copieusement arrosé. J'avais fait des gins fizz, d'abomi-



nables cocktails, qui rappelaient la sangria du Sélect. Les brushings et permanentes étaient enfin puvus d'imagination. Les fourrures ressemblaient à l'animal blessé, sanguinolent. Le serveur téléphona.

Quand les flics me relâchèrent, le brouillard avait posé ses pattes grises sur Nantes. Il n'était pas loin de minuit. Les représentants de l'ordre avaient été plutôt courtois avec moi. Ils devaient avoir des consignes, un si beau jour. Il s'était juste produit un léger malentendu ; comme je ne cessais de brailler "je veux un jouet", "je veux un jouet", ils m'avaient demandé ce que je voulais. J'avais répondu un jeu de panoplie et une société de gendarme. Je n'avais pas eu à user de mon droit de réponse, usé d'ailleurs ; un agent m'avait foutu son pied dans l'estomac, me vantant en cette occasion ce qu'il avait eu à Noël dans son petit soulier. Il ne manquait pas d'humour, le bougre. Les rues étaient désertes. Blues judéo-chrétien. Je rentrais chez moi. Une amie y était. Nous fîmes l'amour.

Peyrebault

B R È V E S ...

DUEL

Nous pouvons être rassurés, nos gardiens de la paix savent tirer, jugez-en plutôt. Un policier ayant réussi à quitter son service avec 6 heures d'avance, rentre chez lui. Mais, il trouve son voisin et collègue dans le lit conjugal en compagnie de son épouse. Aussitôt, les deux mâles se ruent sur leur arme et tirent. Score : 2 à 3. Les chirurgiens ont dû faire preuve de beaucoup de doigté pour les remettre d'aplomb.

BEEUW... UAC

Visite éclair du Ministre de l'Éducation Nationale, Christian Beullac dans trois établissements de Loire-Atlantique.

Au L.E.P. Leloup Bouhier tout d'abord où le ministre s'est penché sur l'intégration des enfants handicapés dans l'école ; un saut à Missillac pour discuter de la formation des enseignants et inaugurer un nouveau collège ; Guérande enfin, pour le déjeuner en présence d'enseignants et des chefs d'entreprise du département. Retour à Paris pour assister à la messe du souvenir de son copain Le Theule qui vient de casser sa pipe.

À Nantes, 200 personnes ont manifesté à l'appel des syndicats des personnels de l'Éducation Nationale, devant le L.E.P. Leloup Bouhier. La C.S.F. et la C.S.C.V. s'étaient également associées à cette manifestation pour montrer leur opposition à la politique scolaire du gouvernement. Manifestation également à Guérande

Monsieur Beullac, qui n'aime pas être dérangé, n'a pas voulu recevoir une délégation de ces organisations. "Visite publicitaire" indique le S.N.E.S.

TERMINAL

Terminal, tout le monde descend ! Le "Jules Verne" accoste avec ses 25 000 m³ de gaz algérien à livrer, c'est toujours ça en attendant les 50 000 ou 125 000 prévus pour le "Descartes" ou "l'Edward L.D." Nous sommes au terminal méthanier de Montoir, jour de grande première. Les "installations humaines" sont moitié fières, moitié pétichardes... vous savez ce que c'est : on sait jamais.

À Montoir, c'est bientôt le cinquième de la consommation nationale qui sera produit avec pour principal client la région parisienne. Pour l'instant, il paraît que ce sont les précautions qui témoignent du danger du produit stocké... C'est beau, la théorie.

CHOTARD

Maitre Chotard a appris que le secrétariat national du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (dont il est membre) avait engagé une procédure d'expulsion à son égard. Le M.R.A.P. lui reproche de défendre monsieur Faurisson pour qui les chambres à gaz de l'Allemagne Nazie n'ont pas existé. Maitre Chotard, bien qu'étant en désaccord avec ses thèses, pense qu'il est important de permettre à un homme ayant une approche "originale" de ce problème de pouvoir se défendre. Il compte recourir contre cette décision car d'après lui, qualifier les chambres à gaz d'Auschwitz de rumeurs, n'est pas faire preuve de racisme ou de fascisme.

ABATTOIR

À l'abbatoir municipal de Nantes, on expérimente un système de méthanisation des déchets et effluents. De mémoire de bestiaux, on n'a jamais vu ça, il y entre de belles bêtes, et il ne reste rien, tout est parti soit en camionnette, soit en gaz ! C'est beau le progrès.

THÉÂTRE

Lieu : centre Neptune. Personnage principal : le Dr. Bertin, vice-président du comité de radio-protection à E.D.F. Pièce : "des nuisances comparées des différentes énergies"...
Résumé :

La silicose frappe dur dans le charbon
Le fuel catastrophe à droite à gauche
Le gaz naturel est encore sauvage...
Seul le nucléaire apparait, malgré son jeune âge le moins risqué si l'on veut bien tenir compte de "tous" les risques...

Rideau : les combinaisons étaient de Donald Cardwell ; les radiations de Roger Hart.

O.P.P.L.

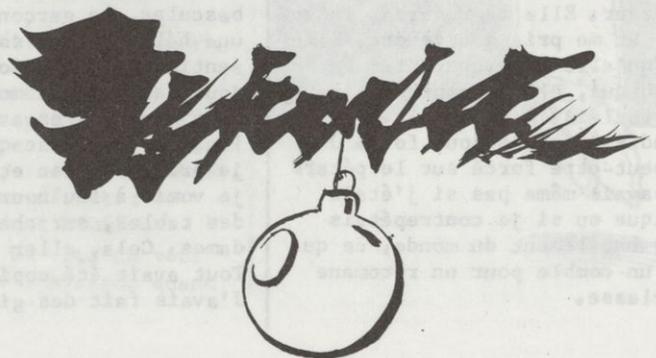
Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité (sauf la troisième proposition que le groupe communiste a repoussé) les propositions de M. Chenard :

- régler le solde de la participation de la ville (en s'allignant sur celle de l'État) ;
- verser une avance de 600 000 F. pour garantir les salaires ;
- retrait du syndicat si l'État ne fait rien ;
- mettre à l'étude un ensemble de propositions permettant de trouver des solutions, notamment dans les domaines des structures.

ADMINISTRATION

Où l'on voit la connerie de l'administration !

Dans le couple Bahurel seul le mari travaille, il est OP 3 ; en 1967, la D.A.S.S décide de leur enlever leur fille. Entre 67 et 75, 5 enfants naissent, à cette date, la D.A.S.S leur accorde une assistance éducative assortie d'une tutelle volontaire. La collaboration entre les 2 parties s'avérant difficile, le juge pour enfants décide, en juin 80, le placement autoritaire des enfants. Ce jugement a été annulé le 22 novembre suite aux protestations d'associations, de personnalités et d'amis. La cour n'a rien trouvé de mieux pour permettre à la famille de mieux vivre, que de leur supprimer les allocations familiales. De plus, ils auront droit, pour Noël, à la visite de leur première fille ! Sans commentaire.



cimetière
paysager.

LES MORTS COMME LES VIVANTS

Sur la route de Rennes, vers le Bout des Landes, un itinéraire fléché nous indique : "cimetière-paysager". C'était tentant, en cette période, d'aller y faire un tour, le jour de la Toussaint ! On n'y croyait pas trop ; mais quand même ce terme de cimetière paysager avait de quoi faire rêver un peu, ou au moins de quoi intriguer.

En France, à Nantes, c'est quoi le cimetière paysager ?

Eh bien, c'est un peu comme une aire de repos sur l'autoroute : une petite maison à l'entrée (salle de "réception", WC, logement de

concierge, cases discrètes dans un mur de côté), de vastes pelouses, des massifs d'arbres encore jeunes, des plantes plus ou moins rampantes, et, de chaque côté de routes goudronnées plus ou moins sinueuses, les tombes entourées de plaques de ciment imitation caillou.

Tout est propre, bien balisé : on a même droit à des étiquettes nous indiquant la nature des arbustes et fleurs plantés. Dans un coin les trous sont tout prêts, recouverts de plaques de ciment, pour ceux et celles qui ont le moyen de s'offrir un séjour prolongé. Ailleurs, pour ceux qui ne peuvent se payer ce luxe, la terre est bosselée à tort et à travers ; les gens ne meurent pas forcément dans le bon ordre. On se dit qu'il faudra attendre que tout soit plein pour mettre le faux caillou, faire pousser et tondre la pelouse. Le cimetière est situé en dehors de ville : cela n'incite même pas les marchands à venir ; le seul qui était présent avait été dévalisé dans la journée : dans l'avenir, on pourra remédier à cette carence et installer un mini centre commercial. Il ne restera plus alors, comme disait une vieille femme qui avait du mal à marcher, qu'à avoir la possibilité d'amener les voitures.

Il paraît qu'en Angleterre on fait mieux, plus naturel, c'est pas difficile. Chez nous, ne croyez pas que vous connaîtrez un environnement différent, lorsque vous serez mort, de celui que vous avez subi vivant. Simplement vous serez rejeté encore un peu plus loin des autres* : Heureusement de l'autre côté de la barrière de fil de fer, il y a encore un terrain vague, avec de vrais arbres, de l'herbe drue.

ALBERT.

* le "cimetière-paysager" est encore plus morbide que les "vrais" cimetières.



L'ENTERREMENT

Aujourd'hui, je suis allé à l'enterrement de ma cousine. Elle est morte à 44 ans d'une congestion cérébrale. Tiens ! c'est presque à même date l'an passé, qu'on enterrait le cousin de 50 ans, mort des suites d'une opération d'un poumon parce qu'il était malade chaque fois qu'il faisait des traitements. Tous deux, ils étaient maraichers, et ils travaillaient.

Ils travaillaient du lundi au samedi, le dimanche y'a aussi ces arrosages à faire, des fraisiers à aérer, ou des fraises à ramasser... La cousine avait eu le 1er congélateur de la commune, c'est pratique un congélateur, ça permet de gagner du temps, car on sort un morceau de viande, ça évite d'aller faire des courses. Elle a aussi eu le premier lave-vaisselle de la commune. Ça aussi, ça économise du temps. Avec ça on va plus tôt au boulot. Parce que c'était une bosseuse ma cousine ; comme elle disait : "quand on veut travailler, on y arrive toujours !" Elle y est arrivé, elle... à 44 ans.

Et ses assassins étaient tous là, à suivre le corbillard avec leur cravate noire sur leur chemise blanche. Y'avait le représentant de chez le gros marchand de matériel du coin et puis le petit mar-

chand de matériel qui voudrait devenir gros (il a pas de représentant, il est venu lui-même). Un enterrement, faut pas louper, ça c'est l'occasion de se faire voir, où les gens qui vous connaissent pas, ils demandent : "Qui c'est donc celui-là ?" - C'est V. le marchand de matériel.

Y'avait aussi bien sûr le directeur de notre caisse locale du Crédit Agricole. C'est qu'ils avaient emprunté, chez ma cousine,



et que si l'assurance-vie était sur sa tête aussi, il va falloir qu'elle paye. Mais comment ils avaient leurs affaires, on n'en sait rien. Et de toute façon, la peine reste pour son mari...

Y'avait aussi le gars qui tient le dépôt du marchand d'engrais, plastique, produits de traitements, et le représentant de la maison de graines, et aussi le vendeur de la CFC, où qu'ils livraient leurs légumes.

Y'avait bien du monde au cimetière. En rentrant dans le cimetière, y'a les allées sablées qui mènent au monument aux morts pour rien, je veux dire "pour la patrie" ET moi qui suis venu qu'à la mise en terre parce que je ne veux pas entendre les débilités du prêtre à l'église, j'ai quand même entendu son dernier mot : Prions pour notre soeur, afin qu'elle trouve la joie et le repos". Sûr qu'elle va être joyeuse, maintenant, en repensant à sa vie de labeur arrêtée à 44 ans, sans avoir jamais pris le temps de vivre. Quant au repos, elle l'a désormais et elle va en jouir longtemps de ce repos bien mérité !

Enfin, elle est morte, de mort quasi-naturelle. C'est pas comme celui qui s'est pendu y'a deux mois, parce qu'il ne pouvait plus y arriver. Il aurait travaillé d'avantage aussi...

Jean-Claude.

A LA DIETE

La dinde aux marrons passe mal ? La bûche est gorgée d'hormones ? Le



foie gras pue le frelaté ? Les chocolats sont synthétiques ?

Alors laissez tomber... La diète et au trot... Pour vous consoler, rabattez vous sur les nourritures intellectuelles. Abonnez-vous à l'APL De ce côté-là le bulletin de santé est plus encourageant. Si vous ne pouvez vous abonner, achetez le au moins toutes les semaines au même endroit (argh ! Les invendus, la bête noire de la diffusion en kiosque).

Une idée cadeaux pour cette période de fête : abonnez vos parents, vos amis votre gazier ou le chien du voisin.

De toute façon prévenez-nous quand quelque chose qui pourrait intéresser l'APL se passe devant vous, près de chez vous. Ecrivez, téléphonez (76.26.33) ou passez nous voir.

COURRIER

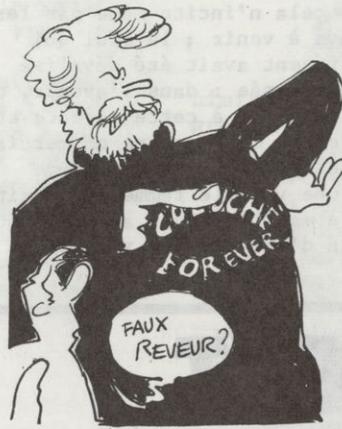
LE CANDIDAT LA BAVURE

Hé Mec, tu déconnes. La description ironique que tu fais du siège du Comité Coluche et du café de la Duchesse Anne a-t-elle un intérêt quelconque pour les lecteurs d'APL ?

Nous ça nous semble plutôt être de la littérature et c'est dommage que tu ne dises rien de concert concernant le comité alors que quant aux descriptions soi-disant "nouveau journalisme" tu t'attardes tant. Ains si par exemple, qu'est ce qu'on en a foutre de notre look !

On a l'impression aussi que dans ton article les interviews (en passant, peu de ceux que tu as rencontré se sont retrouvés dans la manière dont tu les a cités) servent à définir une ligne Coluche ou du moins un profil type du "Coluchien". Tu t'es complètement gourré. Tout ce qui nous unit c'est la volonté de dire merde à ceux qui nous ffont chier. Chaque personne du comité a sa propre opinion et cette diversité fait notre cohésion bien que nous ne soyons encore que peu.

En fait, le comité Coluche, c'est d'abord pour nous une manière de nous



rencontrer, nous, les laissés pour compte de la politique, pour nous connaître et sortir de notre solitude militante et non-militante et enfin bien se marrer.

Coluche après tout, on s'en fout. Le bonhomme est sympa soit, mais nous l'estimons plus pour la possibilité de nous exprimer qu'il nous offre, que pour lui-même.

Alors, ceux qui veulent dire merde et prendre leur pied peuvent prendre contact chez : THEIL et DUTORDOIT 2 rue des Remorqueurs, 44000 NANTES

REPONSE : Contrairement à vous, je pense, qu'il n'est pas indifférent de situer les gens, (les "acteurs" ?) dans leur contexte, les lieux qu'ils habitent, fréquentent ou hantent. Ca fait "nouveau journalisme" ? Tant pis. Quand au reproche de n'avoir rien dit de concret sur le comité Coluche, désolé : vous ne m'avez vous même rien dit de concret. En définitive, les seuls coluchiens à avoir une vision concrète (pratique) de leur soutien, ce sont les petits commerçants du CID-UNATI.

Ph. B.

Jonhny Père Noël

Depuis 15 ans, Monsieur Johnny fait le Père Noël. Un mois par an, en décembre, 10 h par jour et six jours sur sept, il arpente la Place du Change à la recherche des petits enfants et du porte monnaie des parents.

Une situation de quasi monopole depuis que les grands magasins ont mis leur Père Noël au rayon des accessoires. Et pourtant, le Père Noël est triste. La bourse ne se délire pas facilement. Le rêve coûte cher.

"Ca manque d'ambiance, de musique, de lumière" Coté finance le prix d'une photo en couleur coûte 40 F. "C'est peu compte tenu de nos frais. Bien sûr, pour les gens s'est autre chose. Et pourtant ce n'est pas les plus riches qui font photographier leur enfant."

A la fin du mois, le Père Noël et sa photographe se sépareront. Elle regagnera Paris et ses touristes. Lui, gagnera les pentes neigeuses des Alpes "Je fais des photos aux sports d'hivers", ensuite la cote d'Azur et ses rentiers avant de rejoindre la côte d'Emeraude et ses vacanciers de l'été. Le tour de France du Père Noël.



Avis à la population

COLUCHE CANDIDAT

J'appelle les fainéants, les crasseux, les drogués, les alcooliques, les pédés, les femmes, les parasites, les jeunes, les vieux, les artistes, les taulards, les gouines, les apprentis, les Noirs, les piétons, les Arabes, les Français, les chevelus, les fous, les travestis, les anciens communistes, les abstentionnistes convaincus, tous ceux qui ne comptent pas pour les hommes politiques à voter pour moi, à s'inscrire dans leur mairie et à colporter la nouvelle.

**TOUS ENSEMBLE
POUR LEUR FOUTRE AU CUL AVEC**

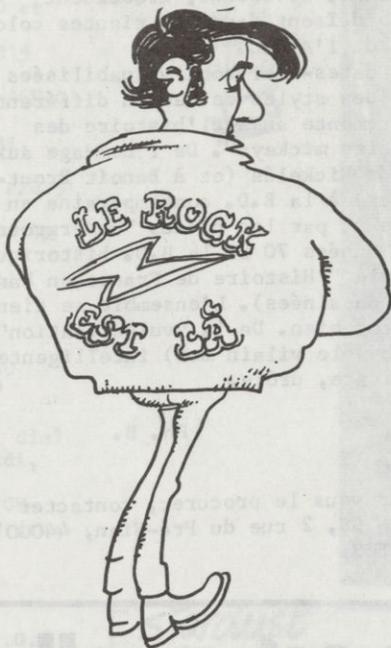
Coluche
le seul candidat
qui n'a pas de raison
de mentir.



DANGERS PLEIN LA TÊTE!



6500 Watts, une sono de fous, de quoi nous chavirer la tête... Les musiciens de Dangers y tenaient ; c'est pour eux l'instrument indispensable d'un concert de hard rock gros calibre, flux d'adrénaline à l'appui. Les sièges et les tablettes de l'amphi Berliet sont peut-être bien pratiques pour les étudiants mais rarement les rockers qui prennent des notes aux concerts et les mouvements ne s'en voient pas encouragés. De plus, le volume sonore (un tantinet plus lourd que les crottes en chocolats à 3,40F les 100 grammes de mon après-midi) a eu l'effet inverse de celui recherché : public absourdi, le corps terrassé par le décibel vengeur. Dommage parce que Dangers nous dispense un hard rock de qualité franc et massif comme il se doit. Les textes sont simples et ne s'embarassent pas de formulations précieuses. N'y cherchez pas non plus d'allégorie sur les contradictions des demi-teintes du socialisme à la suédoise, Dangers chante les tracas du quotidien, comme dans la vraie vie : "Trime, trime, trime à ton tour, travaille



comme un noir et ne vois plus le jour". Sur une rythmique d'acier les solos de guitare déchirent les faisceaux lumineux des projos bra-

qués sur la longue scène. Cette estrade sans recul a imposé une disposition en ligne des musiciens ; même si la batterie a été reléguée sur la droite, le groupe reste très homogène. On regrette un peu que les interventions aux claviers soient souvent noyées dans le son global du groupe.

La pause nous laisse avec un chuintement feutré dans les tympans, le temps pour les invités surprise de monter sur scène et de nous servir un blues rock tonique Philippe Menard (Tequila) et six autres comparses ont ressorti pour l'occasion des vieux morceaux de rock sudiste. Du boogie stimulant, à pleines cordes. Une musique plutôt communicative qu'ils jouent avant tout pour le plaisir, la salle restant désespérément inébranlable. Une visite impromptue, avant que Dangers reprenne position : les flics qui ont oté leur képi pour passer la tête dans la porte ; le tapage nocturne est dûment constaté. Le hard-rock n'a pas l'air d'être la thérapeutique rêvée pour les poitrinaires du CHU.

NICOLAS

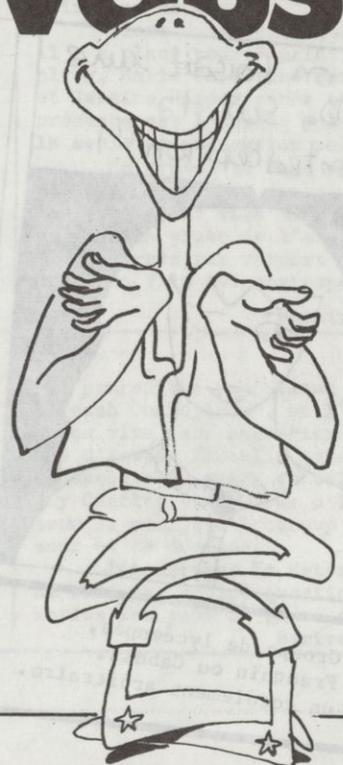
blouzadeu



Une guitare, un sax et une boîte à rythmes (cette petite merveille électronique qui distille du tempo sur commande). En somme, "BLOUZADEU" est un trio qui n'est formé que de deux musiciens (Argh, la crise !). Un repertoire plein de chaleur, des standards du blues, des morceaux de Ray Charles, de JJ Cale, de Bill Deraime ou de John Mayall. Le sax de Blouzadeu c'est Jean Yves Renouf, qui tout fier, exhibe le journal du matin qui présente leur spectacle. Ça le change. D'habitude, quand il avait son nom dans le journal, c'était pour avoir marqué des buts avec l'équipe de foot de sa jeunesse. Mais ce soir, dans le cadre chaleureux du Chalet,

face au Campus Universitaire, c'est de blues qu'il s'agit. Les deux compères sont très à l'aise et cette décontraction gagne vite la salle à leur connivence. D'autant qu'ils ont été rejoints par une "figure" des concerts nantais de jazz et de blues : Jacques Faizant, son allure bonhomme et sa presque cinquantaine A sa table, le magnéto installé, il tire de son sac, sa brocante habituelle un journal plié en quatre, un couvercle de boîte à bonbons, un chapeau de roue chromé et deux coquilles St Jacques. Seul matos professionnel : ses balais avec lequel il improvise cette batterie peu conforme... Sans se démonter, les musiciens le présentent : "Mr Propre et ses balais..."; ils ont la répartie facile de ceux qui ont beaucoup joué dans la rue : "D'ailleurs depuis 3 ans, l'école du trottoir a été notre meilleure école. L'été on joue sur le remblai des Sables d'Olonne et en ce moment on tourne pas mal en Loire Atlantique. Comme on ne demande pas très cher, on arrive à jouer souvent. On se sent partants pour composer des morceaux, mais on cherche quelqu'un pour écrire des textes en français". En formation restreinte (BLOUZADEU) ou bien avec le concours d'un batteur et d'un bassiste, formation plus classique qui rappelle P.G. TIPS Blues Band. Au Chalet les concerts du jeudi reprendront en janvier. Vous voilà prévenus, impossible maintenant de se morfondre le jeudi soir à Nantes. NICOLAS

APL ABON NEZ- VOUS!



la sécu en bédé

C'est l'initiative originale de la toute récente Association Nantaise pour l'Information Critique sur la Santé (ANICS) qui se donne pour objectif de "promouvoir l'accès au bien être physique, psychique et mental de chacun par la divulgation de toutes connaissances utiles, la reconsidération du système sanitaire et par toute intervention sur les facteurs pathogènes de la société."

Cela nous donne aujourd'hui un petit album à couverture cartonnée qui, sous le titre "De la bonne ordonnance de la Sécurité Sociale", propose en douze pages bien attrayantes et bien denses, un historique illustré de la Sécu. Un acquis aujourd'hui remis en cause dans son principe même. "Qui manipule le démantèlement de la S.S. et quels sont les profiteurs ?.... Certainement les "méchants" de ce petit historique". La conception graphique de l'album a été confiée à Philippe LECOM TE

et Nicolas de la CASINIÈRE, les deux dessineurs fous qui, chaque semaine, sévissent, crobardent et bédésent dans les riantes colonnes de l'A.P.L.

Les dates-clef sont visuabilisées par des styles de dessin différents. On remonte aussi l'histoire des "petits mickeys". De l'hommage aux Pieds Nickelés (et à Benoit Broutchoux) à la B.D. contemporaine en passant par les comics "underground" des années 70 et la B.D. historique (style " Histoire de France en bandes dessinées"). L'ensemble se tient plutôt bien. De la "vulgarisation" (Ouh ! le vilain mot) intelligente, efficace, drôle.

Ph. B.

Pour vous le procurer, contacter l'ANICS, 2 rue du Pré-Nian, 44000 NANTES.



PETIT HISTORIQUE ILLUSTRÉ

voire lutte, c'est quelle rubrique?

"Ce volume de 140 pages en noir et blanc réunit en tout ou en partie, cinquante trois BD, regroupées en huit sections : luttes régionales, mouvement de femmes, antinucléaires, grèves ouvrières, luttes des jeunes, environnement, mouvement paysan, justice-police (y compris les actions d'immigrés).

"La plupart de ces bandes sont directement issues des luttes de la base, elles étaient des instruments d'action dont les auteurs étaient souvent anonymes. D'autres ont paru dans des journaux locaux de contre infor-

mation, certaines sont des reportages militants dus à des professionnels comme Nono ou Cabu. Toutes font partie du "Mouvement" au sens le plus large"...

Militantes, militants, vous seuls pourrez lire ces pages. Laborieuses, ingrates, elles voudraient drainer avec elles dix années de luttes de base, il n'en reste qu'une succession de planches sans rapport, isolées, désamorcées... pour soixante huitards nostalgiques...

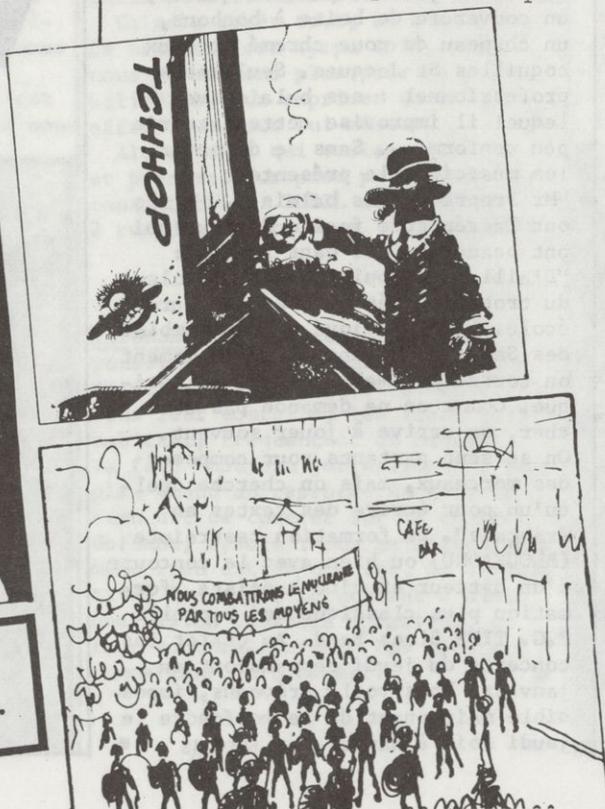
Il faut parfois savoir laisser les choses en place sous pei-

ne de les faire crever (cueillez donc un coquelicot pour voir...). A rassembler, classer, on perd toute la force, même pour les bandes intéressantes et il y en a...). Il s'agit d'un travail, cul entre deux chaises, de gens qui ne veulent pas analyser, probablement par peur de l'intellectualisme, et qui possèdent malgré tout un évident désir de classement, de somme, de bilan.

En quoi Mouchardon est-elle une bande militante ?... Il aurait mieux valu, mais c'était alors une toute autre optique, essayer de comprendre la nécessité de l'emploi de ce mode d'expression, en différenciant bien ceux pour qui il s'agit d'un boulot (Nono ou Cabu par exemple), ceux qui l'utilisent sans acquis avec juste le besoin de dire sans ennuyer, ceux qui parlent de leur vie, ceux qui parlent à la place des autres...

Il est un jeu gratuit qui consiste à compartimenter. Je croyais que le "Mouvement" avait compris ce qu'il avait perdu à faire ce choix... ce livre est la preuve que non, dommage.

Philippe



"En avant vers de nouvelles aventures : 10 années de luttes populaires en Bandes Dessinées"
Isabelle CABUT - J. CHESNEAUX -
J.L. SOULIE -
LARZAC-UNIVERSITE - Millau

concorde. ■ LE CHAINON MANQUANT (Pichat) 20H 15 (+ 14H jeudi, dim)
 LES DAMNES (Visconti) 22H30 et 16H30 dim et jeudi
 GO WEST (Marx Brothers) 20H15 (+ 14H jeudi, dim)
 THE ROSE (Rydell) 22H30 (+ 16H30 jeudi, dim)
 LE LAUREAT 20 H (+ 14H jeudi, dim)
 L'EMPIRE DES SENS (Oshima) 22H15 (+ 16H30 jeudi, dim)
 PSYCHOSE (Hitchcock) 20H (+ 14H jeudi, dim)
 LA CITE DES FEMMES (Fellini) 22H15 (+ 16H30 jeudi, dim)

racine ■ LA BOUM (Pinoteau)
 JAMES BOND CONTRE DOCTEUR NO 14H/16H/18H/20H/22H

versailles ■ BEN HUR 20H15 (14H30 jeudi, dim)
 LES VALSEUSES 20H15 (14H jeudi, dim)
 VOL AU DESSUS D'UN NID DE COUCOU (Formann) 22H30 (16H30 jeudi, dim)

katorza ■ BLUES BROTHERS (Landis)
 UN DROLE DE FLIC (Carbucci)
 STARDUST MEMORIES (Allen) V.O. et V.F.
 LA STRADA (Fellini) 14H30/20H/22H15/ - 16H15 dim
 salles 1 et 3 ; 16H45 salles 2 et 4

olympia ■ BABY DOLL (Kazan) V.O. 20H/22H

colisée ■ LA CAGE AUX FOLLES II (Molinaro)
 LES CHARLOTS CONTRE DRACULA
 JE VOUS AIME (Berri) 14H30/20H/22H15

appelo ■ LES 101 DALMATIENS (Disney) 13H45/15H55/18H05/20H10/22H30
 LA CAGE AUX FOLLES II (Molinaro) 13H50/16H/18H10/20H20/22H30
 BLUES BROTHERS (Landis) 14H/16H05/18H05/20H05/22H05
 TENDRES COUSINES (Hamilton)

bonne-garde. ■ LE TROU NOIR (Disney) 26, 27 et 28 décembre 15H/20H45

LE 6ème CONTINENT - 29, 30, 31 décembre et 1er janvier 15H/20H45
 L'EMPIRE CONTRE ATTAQUE (Kirschner) 2, 3 et 4 janvier 15H/20H45

beaulieu ■ LA BANQUIERE (Girod) 26 décembre à 21H - 27 déc. 20H15/22H30
 28 déc. 14H30
 LAWRENCE D'ARABIE le 31 décembre à 14H30 et 21H

gaumont. ■ SUPERMAN n° 2 (Lester) 13H55/16H45/19H45/22H30
 LES 101 DALMATIENS (Disney) 13H45/16H/20H15/22H30
 INSPECTEUR LA BAVURE (Zidi) 14H10/16H45/19H55/22H30
 LA TERRASSE (Scola) 14H30/20H30
 LA BOUM (Pinoteau) 14H10/16H45/19H55/22H30
 L'EMPIRE CONTRE ATTAQUE (Kirschner) 13H45/16H/20H15/22H30

Pendant les vacances, séances à 10 H à tarif réduit

Charlotte Rampling et la main de Woody ?



stardust memories

Si le nombrilisme de W. Allen agace parfois, ici l'identification au personnage est si directe qu'elle passionne puisqu'il s'agit de cinéma.

La première scène : un film dans le film, aux images éclatantes de noir et blanc. Son auteur, S. Bates, s'affronte aux pro du cinéma critiquant son manque d'humour.

Lors d'une rétrospective de son oeuvre, Bates/Allen traîne dans son sillage une meute d'admirateurs ridicules, intellectuels adeptes de zen, amphétamines, psychanalyse ou autres. La satire est réussie.

La réflexion existentialiste de l'artiste s'exprime à travers son propre film - bourré de références -, la mélancolie d'un jazz "classique" et "la" femme idéalisée... et, face à un profond pessimisme potentiel, l'unique source de vitalité semble résider dans un humour indestructible.

Plusieurs scènes sont fascinantes : un long plan de Charlotte Rampling allongée où s'immobilise l'image d'un bonheur serrein ; son visage déshabillé par un montage haché de plans très courts.

Christiane ■

blues brothers-

Deux petits truands en lunettes noires qui décident de remonter un groupe de blues pour sauver un orphelinat de Chicago, tel est le fil conducteur de Blues Brothers ; mélange de feuilleton américain et de comédie musicale, le film est bien enlevé ; on n'a pas lésiné sur les moyens : mouvements de foule, carambolages monstres etc... etc... Si certai-

Quand Woody Allen s'octroie le rôle d'un metteur en scène adulé, comique, juif et sous psychanalyse, personne n'est dupe... N'empêche que Sandy Bates n'est pas tout à fait Woody Allen...

Un pari difficile : saisir le juste recul pour parler de son oeuvre sans parler de soi. De cette obsession qui fait croire à certains que le metteur en scène se prend pour Narcisse quand c'est pour Zeus...

Que dire quand on dispose du pouvoir de communication ? Pourquoi s'entêter à le dire ?

Comment le dire ?

De telles préoccupations nous promettaient de sinistres masturbations. Il n'en est rien parce que Woody Allen ne se prend pas pour un type extraordinaire ; un mec comme les autres, malade de sa puissance, à la recherche des coups de coeur, de l'instant heureux...

Alors dans cette quête là, il y a place pour Charlotte Rampling, Marie Christine Barrault et Jessica Harper parce que leur présence est l'unique solution, la seule communication possible

Ce cinéma là rend amoureux...

P.S. : au fait vous avez remarqué que la photo de l'affiche est inversée par rapport à la scène du film lui correspondant ? ■

Philippe

nes poursuites rappellent la "French Connection", on l'oublie assez vite pour apprécier la pêche d'Aretha Franklin jouant une tenancière de snack ou celle de Ray Charles en vendeur d'instruments de musique. Beaucoup d'humour et de musique.

Domage que le Katorza ne soit pas équipé question sonorisation pour ce genre de film. ■ Bertrand

AGENDA

MERCREDI 24

- 14h30 et 20h30 : théâtre de Nantes "Valse de Vienne" opérette de Strauss père et fils. Autres dates : 25/26/27/28/30/31 déc 1/3/4/janvier mêmes horaires. "Le tourbillon viennois pour un séduisant spectacle de fin d'année" Pas moins.

VENREDI 26

- CIRQUE 27 comités d'entreprise, avec l'association culture et Liberté, organisent deux représentations d'un spectacle de cirque. Elles auront lieu le 26 décembre à 14h30 et 18h. Il reste quelques places pour la séance de 18 h, chômeurs ou travailleurs vous pouvez prendre des places, 30 rue de la Boucherie.

SAMEDI 27

- 21h Fest-Noz avec Baril d'Agrément, Patrick Bardoul, son accordéon et sa veuze et toutes les personnes qui désirent jouer et chanter. Organisé par l'association la Noisille. Salle Municipale de DERVAL Entrée 7 F
- 20h30 : Rock avec DANGERS et ARK EN CIEL, salle de la Frébaudière (bourg d'Orvault) Entrée : 25 F.
- 21h à 5h du matin : APARTHEID NOT au cha teau de Goulaine (Haute Goulaine, route de Clisson) Nombreuses surprises. Biguine-soukous-salsareggae-reggae-reggae... Prix des places : 40 F, 30 F en réservant locations : disques Fuzz, la Fauvette, l'Echo des Tropics et Maillet.

MERCREDI 31

- La section UDB du Val d'Erdre organise un fest-noz réveillon le 31 décembre 1980 de 21h30 à l'aube. - Sonerien Du - Le Père Jean - Chanteurs et couples de sonneurs. Repas : exclusivement sur réservation ; billets à retirer auprès des militants ou à l'auditorium 29 rue Jean Jaurès NANTES.

MARDI 6

- 20h30 : Réunion bilan et festivités "Soutien aux irlandais" centre Socio culturel de Malakoff, 10 rue d'Angleterre. Appel à tous les musiciens qui aimeraient participer.
- 21h : Concert YEHUDI MENUHIN accompagné par Louis Kentner. Au programme Bach (partia en Ré), Beethoven (Le Printemps) Brahms et Chopin

JEUDI 8

- 18 h et 21 h : "Indiens des Andes" vie quotidienne et rituels sacrés de des indiens Aymaras sur les rives du lac Titicaca. Conférence "Aventure" au 20ème siècle" Centre Neptune.

SAMEDI 10

- 20h30 : Gérard PIERON chante Gaston Couté, salle du cinéma à Derval prix des places : 20 F.
- 13h45 à 23 h (et dimanche 11 de 9h à 17h). Stage de GEDE à la MJC ST HERBLAIN. Le GEDE ? Un objet fabriqué à partir de ronces et de guinches (herbes de marais) et qui servait autrefois à la levée de la pâte à pain. Déroulement du stage : sortie dans les marais pour ramasser des ronces, préparation des matériaux, fabrication le dimanche (se munir d'une serpette ou d'un bon couteau, et de gants....) Prix : 30 F + 25 F carte MJC. Tél. : 76.67.26.
- 14h30, 17h30 et 21h : conférence "connaissance du Monde" : le tour du Monde en 180 jours, récit et film de Guy Thomas (Grèce, Egypte, Inde Thaïlande, Hong Kong, Tokyo, San Francisco, USA, New-York) salle Francine VASSE. Prix 19 F, 15 F 3ème âge, étudiants et scolaires, 9 F groupes. Autres dates Dimanche 11 (10h -16h30) vendredi 16, lundi 19, mardi 20 et samedi 24.



peinture

COGNEE - FLEACA - LE RU - 15 décembre 1980 au 7 janvier 1981 L'ATELIER SUR L'HERBE 3 rue FENELON. Yann LE RU met l'accent sur l'acte même de peindre plutôt que sur le produit fini : ce qui lui permet de revendiquer l'aléatoire, les ratages les accidents... comme partie intégrantes de son travail. Philippe COGNEE : Le dynamisme des couleurs, la rapidité apparente d'exécution, l'appartition de formes incontrôlées résultant d'une tension intérieure... caractéristiques d'un art expressionniste. Jean FLEACA est intéressé autant par les mots que par l'image. Il emploie des "écritures" différentes : graphismes, peintures, photographies... Son travail est très narratif : il raconte des histoires, qui peuvent être les siennes, mais qui jouent surtout sur leur aspect insolite.

affiches

L'AFFICHE DE THEATRE EN POLOGNE. Le Hall du Théâtre Graslin accueille du 9 décembre au 16 janvier une exposition d'une trentaine d'affiches de dessinateurs contemporains polonais : SAWKA, LENICA, STAROWIEYSKI, GOROWSKI... Toutes ces affiches ont pour thème l'opéra, la musique classique, la danse, le jazz, le théâtre. Entrée libre.

neige

SEJOUR DE NEIGE

Entre copains : encore des places pour Mardi-gras. DU 7 au 15 FEVRIER 81, pour les 15-18 ans qui aiment le sport, la vie en groupe, les échanges entre jeunes et la rigolade, les CLAJ proposent un SEJOUR A LA NEIGE dans un superchalet des Alpes de Haute Provence à ALLOS, à 1700 m d'altitude, près des pistes de la Foux, de Pralou, du Seignus. Prix pour la semaine : 900 F (voyage, séjour, location skis et chaussures, remontées mécaniques). Renseignements, inscriptions : Permanence tous les mercredis de 16 h à 20 h : CLAJ 7 rue de Gigant 44000 NANTES. Tél. : 71.90.89 ou 73.06.13 tous les jours.

le chat botté

Marionnettes : Au petit théâtre jusqu'au 11 janvier, les mercredi, samedi, dimanche à 15 heures "LE CHAT BOTTE" Du 14 au 31 janvier, "PARADES ET CARNAVALS" par la compagnie des Marionnettes. Tél. 47.66.96

sculpture

STAGE SCULPTURE

A la MJC ST HERBLAIN. perfectionnement sur 3 week-ends (24/25 janvier 31/1er février et 21/22 février). Au programme : bas relief, compositions figuratives, tracé à partir de photos, défonçage, structuration, finition, affûtage d'outils, etc... Coût : 250 F + 25 F carte MJC S'inscrire rapidement Avenue Alain Gerbault . Tél. : 76.67.28

marionnettes

Trois week-ends (10-11 janvier, 17-18 janvier et 31 janvier-1er février) sur le thème de l'initiation à la fabrication et la manipulation de la marionnette. Cette session, dont le recrutement est limité aux 20 premières inscriptions, abordera le travail corporel oral, le jeu dramatique, le bruitage etc... Coût : 545 F + 25 F carte MJC. La session est habilitée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports comme session de spécialisation dans le cadre du BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur). Pour tous renseignements : FFC : tél. : 20.44.06 Th. La Biduline : tél. : 59.55.27 M.J.C. ST HERBLAIN : 76.67.26

VENDEE

VENDEE : Pas grand chose à annoncer jusqu'aux alentours du 6 janvier. Tellement pas grand chose... que je n'ai rien à me mettre sous la dent pour vous transmettre quelques soirées, spectacles ou réunions.... Sur ce, bonnes vacances (pour ceux qui en ont...). Le correspondant "culturel" démuni.

ski

CAMP DE SKI : I4-17 ans organisé par la MJC de ST HERBLAIN pour PAQUE 81 Lieu : Saint Jean d'Arves, le Corbier, Savoie. Dates : 28 mars au 5 avril. Tarif : 1 070 F ou 1290 F selon le quotient familial. Renseignements et inscriptions : MJC - Maison pour tous, avenue Alain Gerbault 44800 ST HERBLAIN. Tél. : 76.67.26

mariage

LE MARIAGE EN BRETAGNE

DU 20 DECEMBRE AU 22 MARS AU CHATEAU DES DUCS A NANTES

A l'initiative de l'association "Buhez" (Vie) qui regroupe les conservateurs des neufs musées d'histoire et d'ethnologie et écomusées de Bretagne ; cette exposition nous présente ce qui était autrefois le mariage. Au travers de cette expo, on parcourt les étapes de cet événement social : la recherche du conjoint, la fréquentation, la demande, les préparatifs de la noce, les cérémonies et fêtes de noce. Par des photos, des costumes, de objets usuels, les organisateurs se proposent de faire comprendre la fonction culturelle économique, sociale et symbolique du mariage.

